

 **MANJOT**
ENVIRONNEMENT
GROUPE SEMAT

Evolupac Néo
i-drive

ARRETS FREQUENTS
COLLECTE DECHETS MENAGERS



80 90

RAPPORT ANNUEL

2025

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés





Rapport annuel 2025

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Sommaire

Introduction	2
1. Cadre réglementaire et enjeux	4
2. Projet Impact	6
3. Territoire et organisation institutionnelle	10
4. Organisation du service	16
5. Organisation de la collecte	20
6. Les pôles recyclage	28
7. Traitement et valorisation	32
8. Performances du service	36
9. Actions au service de la réduction des déchets	38
10. Indicateurs financiers	44
11. Qualité de service et satisfaction usagers	54
12. Communication	56
13. Accompagnement humain	58
14. Démarche QSE & certifications	66
15. Faits marquants	68

Ce rapport est réalisé conformément aux obligations définies par le **Code Général des Collectivités Territoriales (articles D2224-1 et suivants)**, modifiés par le **décret n°2015-1827**, imposant aux collectivités compétentes de publier un rapport annuel sur **le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**.

L'objectif est de garantir la **transparence**, d'informer les citoyens sur :

- > le fonctionnement du service,
- > ses coûts et financements,
- > la qualité des prestations,
- > les résultats en matière de prévention, tri et traitement

Préambule

Depuis sa création, le Smicval assure la gestion des déchets ménagers et assimilés pour 137 communes et près de 216 000 habitants du Libournais et de la Haute-Gironde.

Au-delà de la collecte, du tri et du traitement des déchets, le syndicat a progressivement développé une offre de service orientée vers la réduction des déchets à la source, le réemploi et la réparation. Cette orientation s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par les lois TECV (2015), AGEV (2020) et Climat et Résilience (2021).

Elle se traduit concrètement par le projet politique IMPACT 2020-2030, adopté par les élus du Smicval, dont l'ambition est de réduire de moitié la production de déchets des habitants du territoire d'ici 2030.

Pour y répondre, le Smicval a structuré son offre de service autour de plusieurs axes :

- la collecte des déchets, assurée en porte-à-porte et en points d'apport collectif selon les flux et les zones du territoire ;
- les pôles recyclage, accessibles à l'ensemble des habitants ;
- les services de réemploi et de réparation, déployés via le réseau SmicvalMarket et le Comptoir Répar' ;
- les dispositifs d'accompagnement à la réduction des déchets, à destination des habitants, des communes et des professionnels.

Ce rapport annuel rend compte de l'activité du syndicat sur l'ensemble de ces axes pour l'année 2025.



1.1 Loi AGEC* (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire)



- Le législateur a fixé de nouvelles règles qui s'imposent au Smicval dans des délais plus au moins courts :
- > **Extension des consignes de tri** à l'ensemble des emballages plastiques avant le 31/12/2022 : Réalisée à 100%
 - > **Généralisation du tri à la source des biodéchets** avant le 31/12/2023 : plusieurs dispositifs à disposition des usagers (collecte en porte à porte, composteurs, bornes en apport volontaire...)
 - > **Baisse de 50% des tonnages** mis en décharge ou à l'enfouissement : -28% par rapport à 2010
 - > Mise en place d'une forme d'**incitativité** avant 2025 : Dispositif déployé sur une partie des activités depuis 2023

* Loi n° 2020-105 du 10 février 2020. La loi prévoit différentes étapes de réalisation précisées par décrets, pour les périodes allant de 2021 à 2025, 2025 à 2030, 2030 à 2035 et 2035 à 2040

1.2 Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets



Prévention des ordures ménagères

Il s'agit d'amplifier la diminution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an (-5% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) en mettant notamment l'accent sur :

- > le détournement des biodéchets de la poubelle des résiduels : **14 % en 2025 et 18 % en 2031**. La part des biodéchets dans les OMR (estimée à 78 kg/hab.an en 2015) serait ainsi réduite **de 37% en 2025 puis de 53% en 2031**. Chaque territoire devra ensuite s'approprier cet objectif et le décliner par :
 - des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire,
 - le développement du compostage de proximité des biodéchets, mesure contribuant avec la collecte, au tri à la source des biodéchets ;
- > la réduction de la quantité de déchets assimilés : l'objectif régional est de réduire de **-15% les assimilés présents dans les OMR pour 2025 et 2031** via des actions de prévention sur les déchets non ménagers et des actions d'éco-exemplarité.

Prévention des déchets occasionnels principalement collectés en déchèterie

L'objectif du Plan est de faire basculer l'évolution de la production par habitant et par an de déchets occasionnels d'une augmentation passée (+10% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) vers une diminution

future (-6% à 2025 et -8% à 2031 par rapport à 2010), en ciblant plus particulièrement les flux suivants :

- > les déchets verts : **limiter la prise en charge des déchets verts par le service public de collecte/déchèterie en proposant des alternatives à leurs producteurs**. Il s'agit par exemple de promouvoir l'entretien des espaces verts en « gestion différenciée », la sélection d'espèces générant moins d'entretien de taille, donc moins de déchets verts, la promotion des activités de broyage et de supprimer progressivement la collecte de la tonte (détail au chapitre IV).
- > les déchets encombrants : actions de développement de l'achat responsable et fin de l'obsolescence programmée, de reprise dans le cadre du 1 pour 1 (DEEE), de promotion des filières de réemploi et de réparation (réseau régional d'acteurs)...

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -25% pour 2025 et -30% pour 2031.

Le Smicval a réduit les tonnages des végétaux de 24,97%.

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -15% pour 2025 et -20% pour 2031.

Le Smicval enregistre une réduction de -32,6% en 2024 sur les déchets encombrants.

1.3 Les enjeux nationaux en matière de déchets

Des évolutions structurelles et impacts directs sur les territoires

Des cadres réglementaires en évolution

La gestion des déchets constitue aujourd'hui un enjeu transversal et structurant, qui intègre les dimensions environnementales, économiques, sociales, industrielles, territoriales et plus largement sociétales.

Au niveau européen, le cadre juridique évolue pour renforcer la prévention, la réduction et la circularité des flux de déchets. Ainsi, le Règlement (UE) 2025/40 sur les emballages et déchets d'emballages (PPWR) est entré en vigueur début 2025 et s'appliquera pleinement à partir du 12 août 2026, avec des exigences accrues sur les emballages en matière de recyclabilité, de réemploi et de conception de tous les emballages dans l'Union européenne.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte international marqué par **une intégration croissante des enjeux « déchets » dans les grandes réflexions sur le climat et environnement**, telles que la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3 - Nice - juin 2025) et la COP30 (Brésil - novembre 2025), ainsi que par les négociations internationales en cours sur un traité mondial contre la pollution plastique.



Des filières en développement et d'autres en tension

La généralisation du tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024 constitue un levier majeur de réduction des ordures ménagères résiduelles, de valorisation organique et d'amendement des sols. Cependant, les niveaux de mise en œuvre sont pour l'heure hétérogènes. Les enjeux portent également sur l'amélioration des taux de captage, la qualité du tri et la soutenabilité économique des dispositifs.

Dans le même temps, plusieurs filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), notamment dans les secteurs du bâtiment et du textile, traversent des crises importantes.

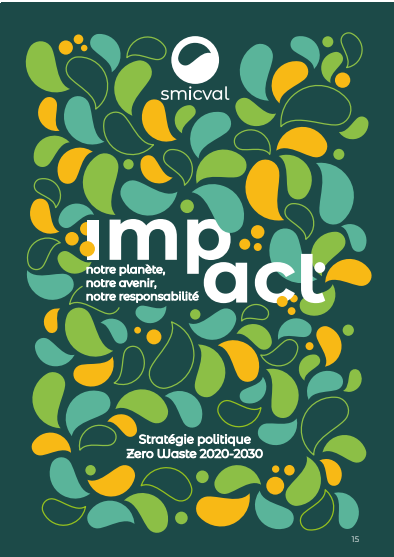
Celles-ci mettent en lumière des nécessités de **réinterroger la gouvernance des filières REP, leur transparence et les financements** versés aux institutions en charge de la collecte et du traitement de ces déchets. Ces soutiens financiers restent en effet très éloignés du coût réel et complet, avec un risque de transferts successifs de charges vers le citoyen-consommateur.

Vers une évolution du modèle : réduction, réemploi et préservation des ressources

Au-delà des seuls enjeux techniques, les politiques publiques de gestion des déchets sont désormais appelées à évoluer vers un changement de modèle. Les limites économiques, énergétiques et environnementales du recyclage, en particulier pour les plastiques, conduisent à une remise en question progressive du paradigme du « tout-recyclage », au profit de stratégies priorisant la réduction à la source, le réemploi, la consigne et la substitution des matériaux.

La stratégie - RAPPEL

Cette stratégie, votée en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zéro déchet Zéro gaspillage, c'est à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.



Face aux évolutions réglementaires et aux enjeux liés à l'augmentation des déchets, les élus du Smicval ont adopté un nouveau modèle de gestion des déchets, centré sur la réduction à la source plutôt que sur la seule gestion des flux.

Pour cela, l'objectif du Smicval est de s'appuyer sur le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche Zéro déchet Zéro gaspillage.

Ansï, le SMICVAL propose une offre de service diversifiée en faveur des habitants leur permettant de réduire et gérer leurs déchets.

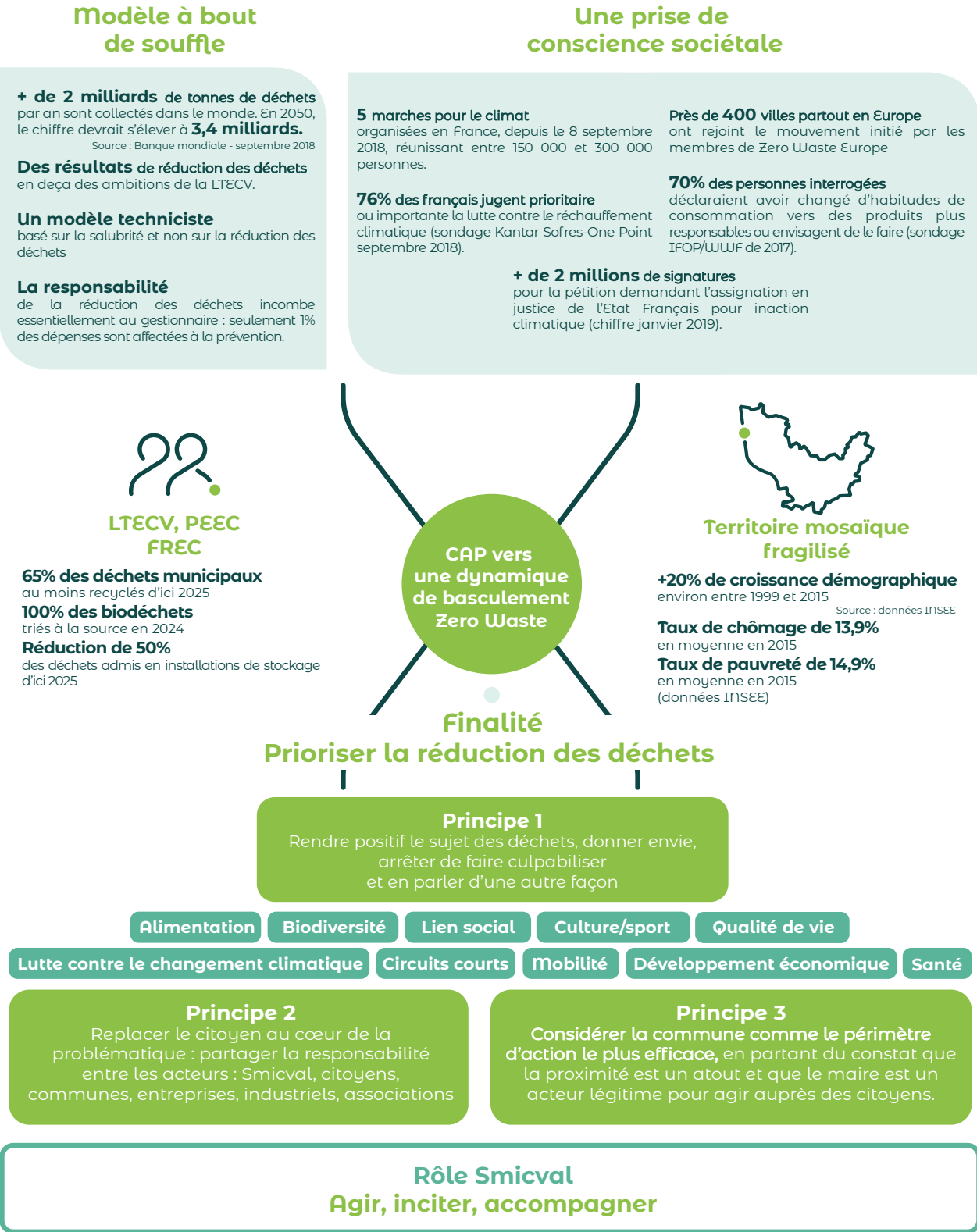
4 transformations structurelles et interdépendantes



Validées en septembre 2022, les 4 réformes structurelles sont maintenant toutes en cours de déploiement

Synthèse globale de la stratégie politique Zéro déchet Zéro gaspillage 2020-2030

(réalisée en 2019)



Bilan global 2025

L'année 2025 constitue la troisième année de déploiement de la réforme du service.

Elle a été marquée par les réalisations suivantes :

ouverture du Smicval Market Terres d'Estuaire, développement de l'offre de service liée au réemploi, à la réparation, au sol vivant, et plus globalement aux alternatives pour la réduction des déchets, renforcement de la coopération avec des acteurs locaux, progression vers l'autonomie de traitement, notamment à travers la création de la SPL gironde Unitom33...

Le Smicval a obtenu fin 2025 le label ADEME TETE - Economie Circulaire avec la notation maximale de 5 étoiles sur 5, une première à l'échelle nationale.

Cette dynamique s'est toutefois inscrite dans un **contexte mouvementé**.

Le déploiement du nouveau modèle de collecte a connu un ralentissement sur une partie du territoire. Le Smicval est rentré **en médiation avec 53 communes** concernant les modalités de collecte.

Cette situation a entraîné des coûts supplémentaires sur 2025 et une réorganisation régulière du service. L'année 2026 devra permettre de poser les suites de ce modèle de collecte, sans perdre de vue les enjeux environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Sur les zones déployées en 100% Points d'apport collectif, les OMR s'établissent à 127 kg/hab/an contre 204 kg/hab/an en zone porte-à-porte. Les améliorations opérationnelles se poursuivent afin de permettre l'accessibilité 7 jours /7 et 24h/24 aux habitants.

Les résultats techniques dépassent les projections initiales, avec une **baisse globale de -3,9 % des tonnages en 2025, soit près de -20 kg par habitant**, portant la production annuelle à 474 kg par habitant.

L'offre de services continue par ailleurs de s'élargir afin d'accompagner durablement les habitants dans la réduction et la meilleure gestion de leurs déchets.

Parallèlement, **la transformation du service s'accompagne d'une évolution des métiers et de l'organisation.** Plus de 40 agents du Smicval ont pu évoluer dans leurs métiers et compétences pour apporter un service de qualité aux habitants, réduire l'accidentologie et améliorer les conditions de travail.

Dans ce contexte, **les résultats financiers de 2025 sont bons.** Malgré les coûts supplémentaires liés aux adaptations du modèle de collecte, **les dépenses ont été maîtrisées et les principaux ratios financiers s'améliorent** : taux d'épargne brute et capacité de désendettement.

Malgré des marges de manœuvre limitées et la perte de certaines recettes, **une baisse de la fiscalité a été enregistrée sur les premières zones déployées en PAC.** Cette maîtrise fiscale se poursuivra cette année.



03 | Territoire et organisation institutionnelle

3.1 Périmètre & compétences



Collecte des déchets

Prise en charge des déchets ménagers et assimilés (artisans, commerces, administrations) produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en points apport collectifs :

- > Ordures ménagères résiduelles
- > Emballages, papiers cartons
- > Verre
- > Biodéchets

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- > Bacs, sacs, bornes et véhicules pour la collecte.
- > Pôles Recyclage existants et à venir.
- > SmicvalMarkets.

Traitement des déchets

Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :

- > Transport et transfert des déchets collectés.
- > Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
- > Traitement des déchets ultimes.
- > Étude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- > Centre de tri, plate-forme de compostage.
- > Centre de transfert et véhicules associés.
- > Sites de traitement anciens et à venir.

Périmètre d'action publique du Smicval

Les **déchets ménagers et assimilés** regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèteries, en points d'apport collectifs ou en porte à porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à **leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétion technique particulière** (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).



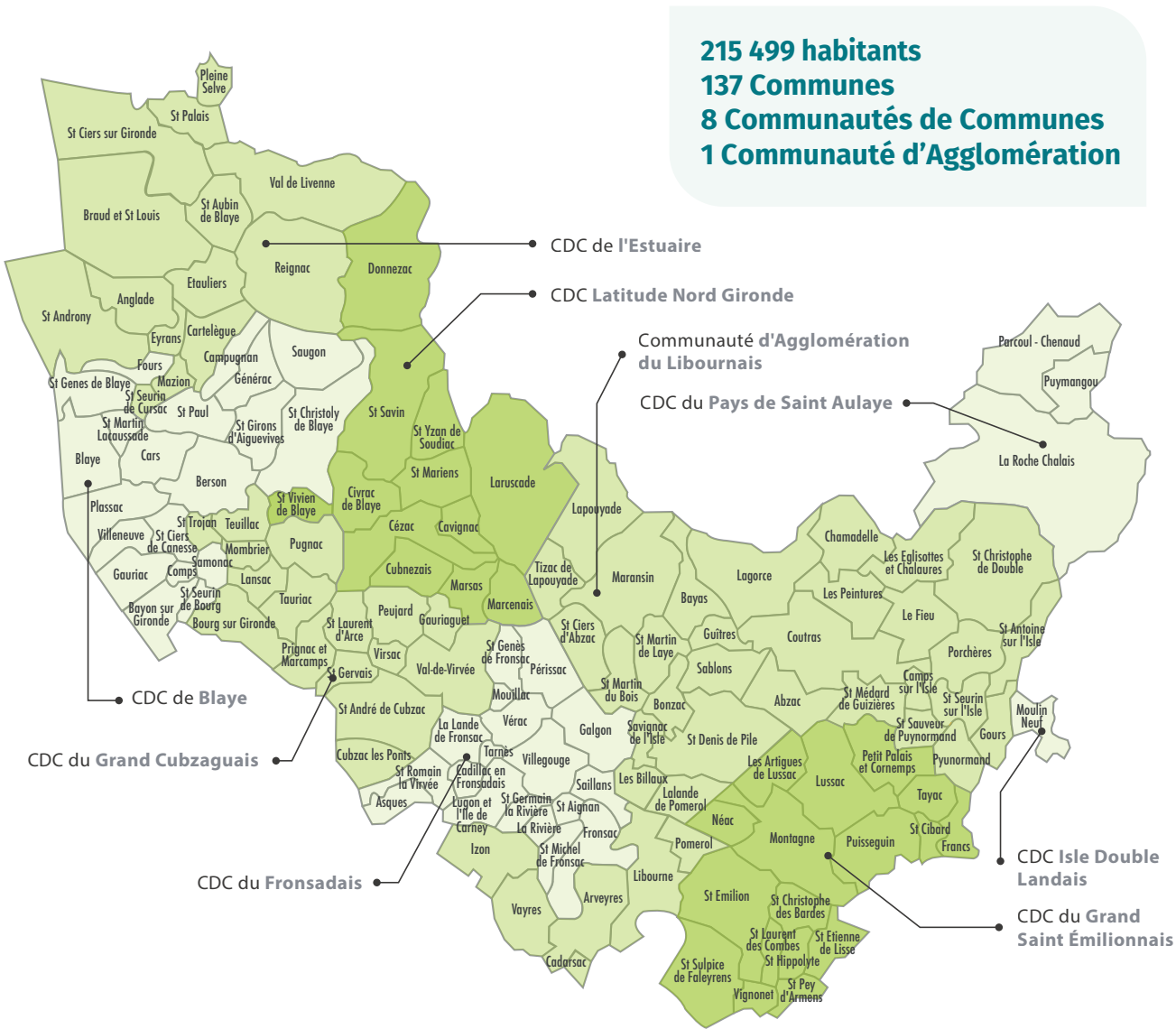
Périmètre d'action publique du Smicval



03 | Territoire et organisation institutionnelle

3.1 Périmètre & compétences

Le territoire du Smicval



Les modes de gestion

Prestataire privé En régie SPL - Puissance publique

OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)		Biodéchets	
Collecte	En régie	Collecte	En régie
Transport	En régie	Transport	En régie
Traitement	Prestataire privé	Traitement	En régie
Papiers et emballages		Pôles recyclage	
Collecte	En régie	Collecte	En régie
Transport	En régie	Transport	En régie
Tri	Prestataire privé	Traitement	Prestataire privé
Traitement	Prestataire privé	Traitement	Prestataire privé



Les membres du bureau syndical 2025



Sylvain Guinaudie
Président



Jean-Philippe Le Gal
5^e Vice-Président - Délégué CALI
En charge du développement des nouvelles filières.
> Intégrer les nouvelles filières initiées par la loi anti gaspillage pour une économie circulaire.
> Contribuer au développement des filières locales.



Michel Vacher
1^{er} Vice-Président - Délégué CALI
En charge des ressources humaines, du progrès et de la justice sociale
> Garantir le contrat social



Jean-Pierre Duez
6^e Vice-Président - Délégué de la CDC de Blaye
En charge du modèle économique, des finances et de la fiscalité
> Adapter le modèle économique du Smicval au regard des évolutions et obligations juridiques.
> Favoriser l'évaluation des politiques publiques pour adapter les trajectoires. engagées.



Alain Renard
2^e Vice-Président
Délégué CDC Latitude Nord Gironde
En charge des solutions du futur, du traitement des déchets résiduels et de l'autonomie
> Rechercher une autonomie de traitement sous maîtrise d'ouvrage public.
> Sécuriser notre capacité de traitement et en maîtriser les coûts.



David Resendé
7^e Vice-Président - Délégué CALI
En charge du niveau, de l'accessibilité et de la qualité du service
> Consulter les différents acteurs (collectivités, entreprises, citoyens etc.) pour délimiter le niveau de service mutualisé payé par la TEOM.
> Répondre aux attentes des acteurs qui souhaiteraient un service supplémentaire (organisation et financement).



Gaby Höper
3^e Vice-Président- Délégué CALI
En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : plastique et déchets enfouis
> Co-construire avec les acteurs le plan d'action de réduction des plastiques et des déchets enfouis.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



Jean-Claude Abanades
8^e Vice-Président - Délégué CALI
En charge du patrimoine industriel et environnemental et des ICPE
> Maintenir et adapter la capacité industrielle du syndicat.
> Ne pas créer de dette environnementale.



Laurence Pérou
4^e Vice-Président
Déléguée CDC du Grand Cubzaguais
En charge de la relation usager et démocratique et des Smicval Market
> Intégrer le recours à l'innovation démocratique dans les processus décisionnels et l'action du Smicval.
> Assurer le déploiement des projets Smicval Market



Antoine Garanto
9^e Vice-Président
Délégué CDC du Fronsadais
En charge de la stratégie et de la mobilisation chantier : matière organique
> Co-construire avec les acteurs le plan d'action de développement de traitement de la matière organique.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions et des outils.



Chantal Gantch
Membre du bureau
Déléguée CALI



Alain Vallade
Membre du bureau
Délégué CDC du Grand Saint Emilionnais



Philippe Blain
Membre du bureau
Délégué CDC Latitude Nord Gironde

Les instances en 2025



7 comités syndicaux
(ou Assemblées
Générales)



3 bureaux
syndicaux

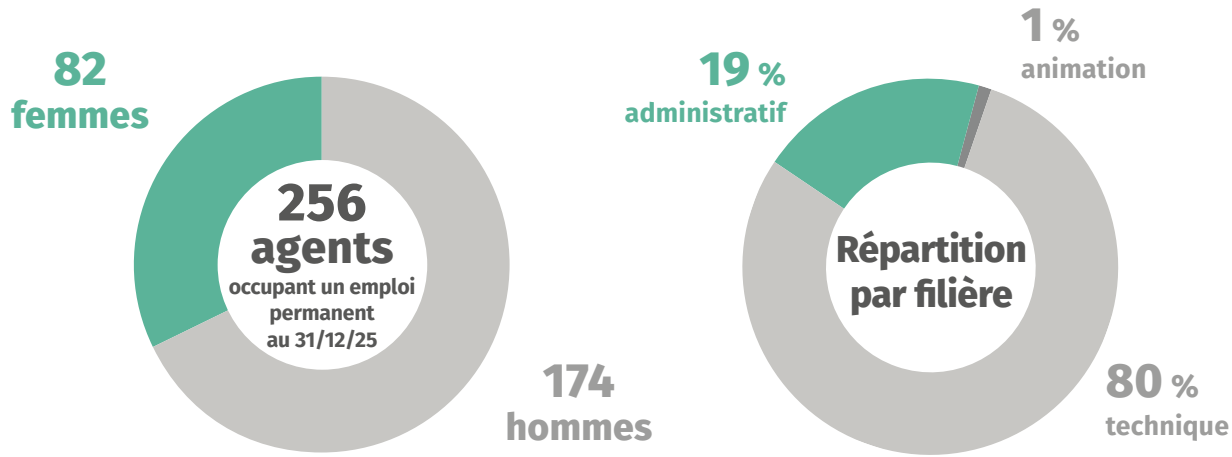
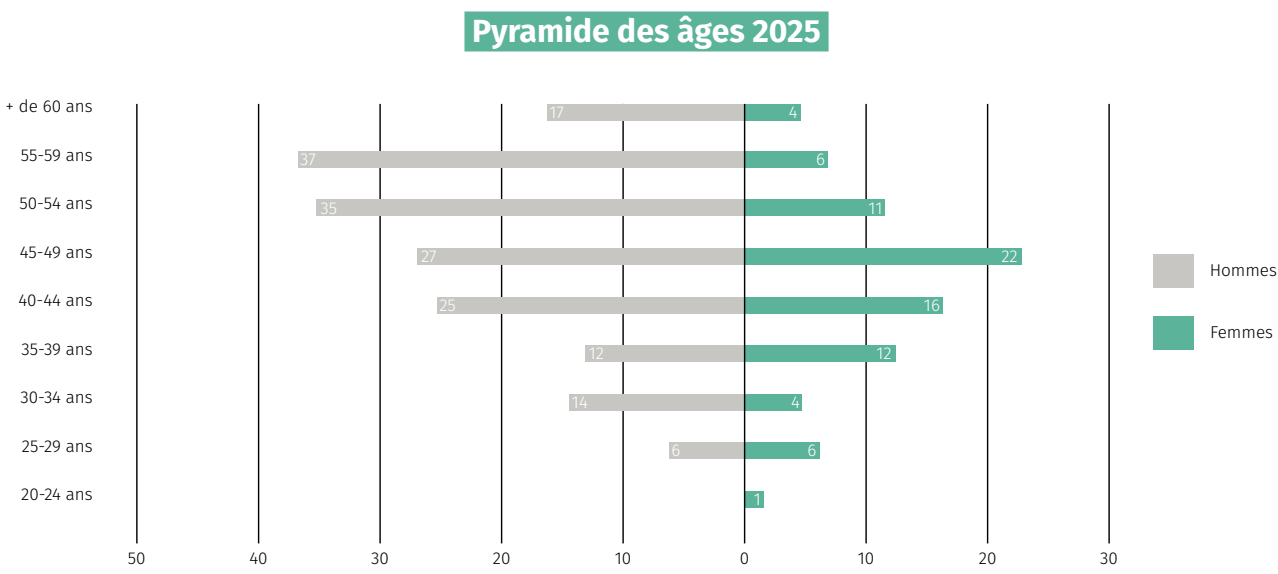


Nombre d'élus
49 délégués
titulaires



04 | Organisation du service

4.1 Moyens humains



Promotion sociale

7 Avancements de grade 98 Avancements d'échelon

Médailles

10 médailles 2025
(7 argents, 2 vermeils, 1 or)

Indicateurs

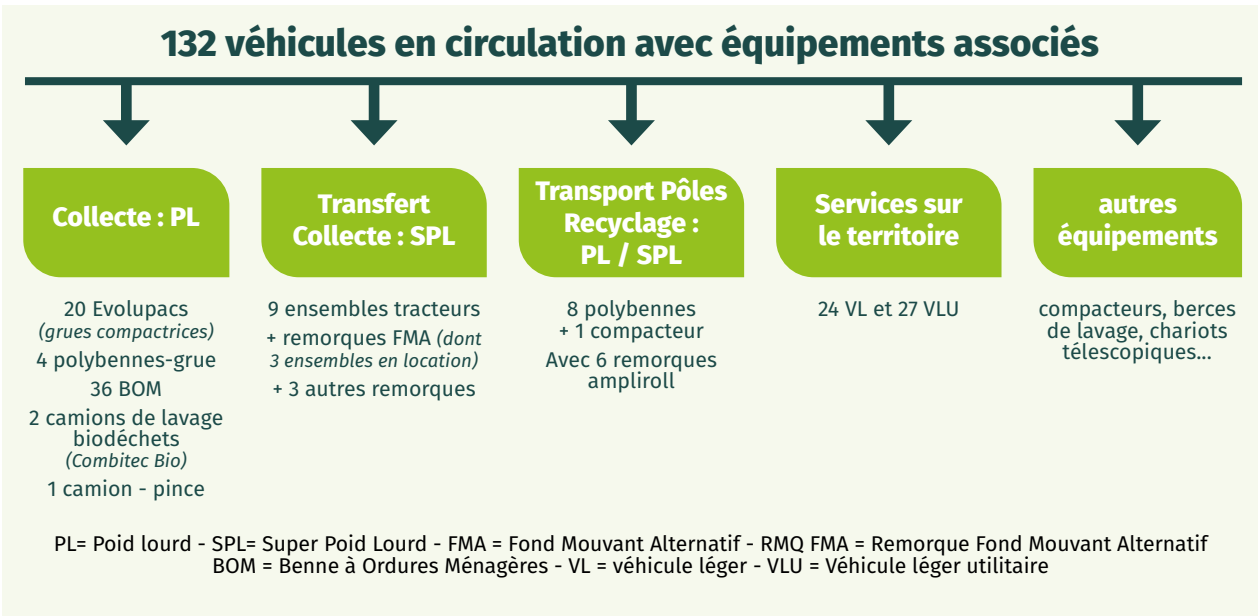
9,41 % de travailleurs handicapés (obligation légale 6 % de l'effectif)

69 627 journées travaillées soit + 1.96% (données 2024)



04 | Organisation du service

4.2 Moyens matériels



© Sandra Lexow

Organisation

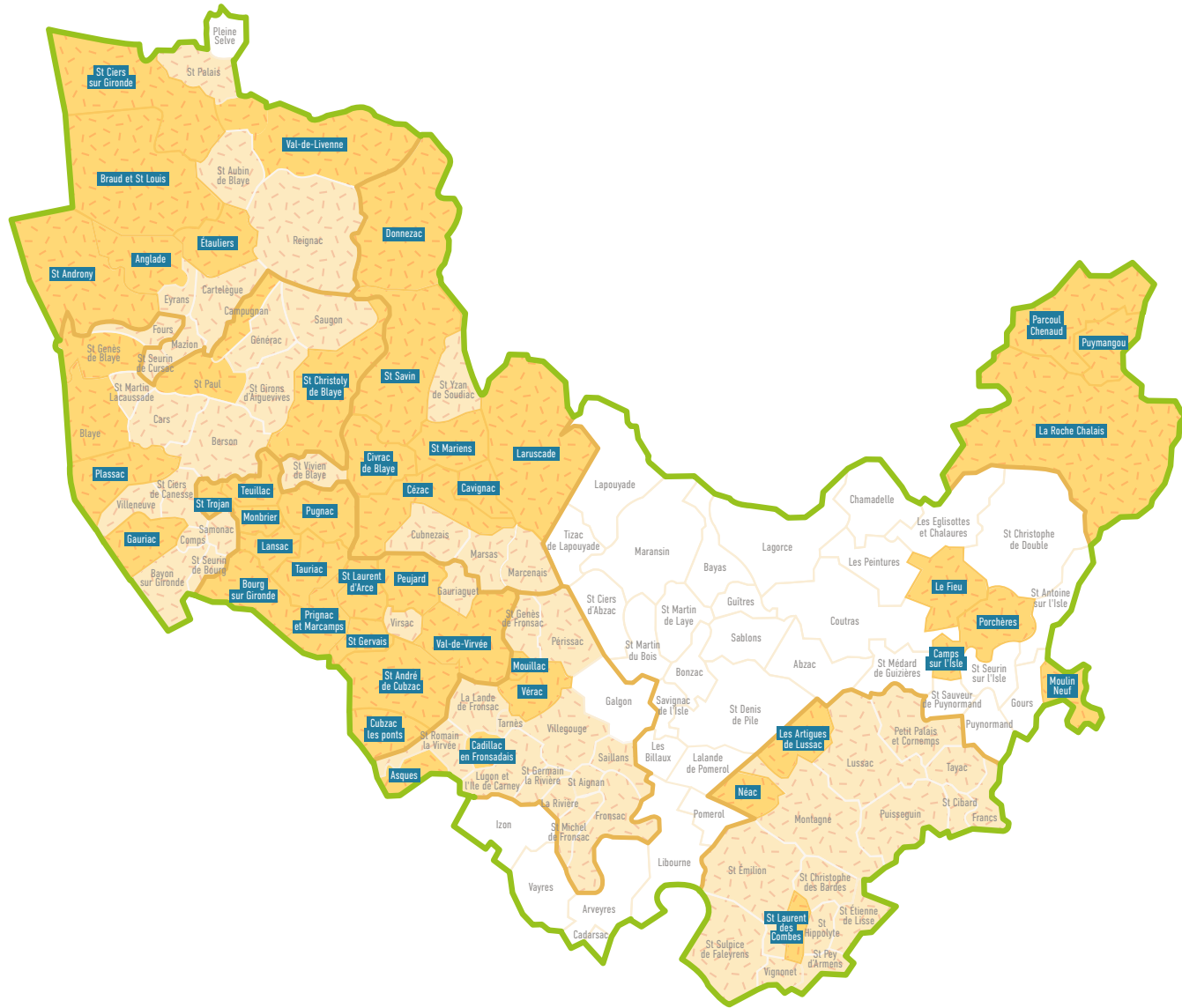
Le Smicval dispose de 2 ateliers situés à Saint-Denis-de-Pile et à Saint-Girons-d'Aiguevives. L'équipe est mobilisée au quotidien pour assurer le bon fonctionnement du parc de véhicules et d'équipements. Ils réalisent principalement des interventions de premier niveau en mécanique, telles que l'entretien courant, les contrôles préventifs, les diagnostics simples et les réparations usuelles. Grâce à leur réactivité et à leur savoir-faire, ils garantissent une prise en charge rapide et efficace des besoins, contribuant ainsi à la continuité et à la sécurité des activités.

Les interventions plus complexes ou nécessitant des moyens techniques spécifiques sont, quant à elles, confiées à des prestataires extérieurs spécialisés, afin de garantir un niveau de qualité et de conformité optimal.



© Sandra Lexow

05 | Organisation de la collecte



Mode de collecte

- Communes en 100 % Point d'Apport Collectif
- Modèle adapté Porte à Porte / Point d'Apport Collectif sur demande
- Porte à Porte (+ PAC historiques)

5.1 La collecte en porte à porte

En 2025, la collecte en porte-à-porte a représenté une composante structurante de l'organisation du service du SMICVAL, avec un maintien des dispositifs existants et une continuité des opérations.

Sur le plan technique, l'année a été marquée par la poursuite de l'harmonisation des consignes de tri et par le renforcement du suivi des flux collectés. Des actions ont été menées pour limiter les refus en centre de traitement et à améliorer la valorisation matière.

En parallèle, le SMICVAL a poursuivi ses efforts de maîtrise des coûts, en intégrant les contraintes liées à l'évolution des prix des carburants et à la maintenance du parc de véhicules. Des actions d'optimisation ont ainsi été engagées, notamment sur l'organisation des équipes.



05 | Organisation de la collecte

5.2 La collecte en Points d'Apport Collectif

Déploiement des Points d'Apport Collectif (PAC)

En 2025, le déploiement des Points d'Apports Collectif ou PAC, s'est poursuivi dans un contexte mouvementé, qui n'a pas permis de suivre le phasage initialement prévu.

Cependant **14 communes (sur les Communauté de communes de Blaye et Communauté de communes de l'Estuaire), soit plus de 21 000 habitants supplémentaires, ont pu être équipés et accompagnés pour un passage en point d'apport collectif avec un maintien de collecte en porte à porte.**

À janvier 2026, ce sont donc 48 communes représentant plus de 82 000 habitants qui bénéficient de cette collecte.

Ce nouveau modèle de collecte demande encore des adaptations. Ainsi **des améliorations sont à l'œuvre** sur les sujets les plus importants pour les habitants :

- > Propreté des sites, notamment nettoyage régulier des trappes de vidage et des bornes, ramassage des envolées et des dépôts en pied de bornes.

Rappelons sur ce dernier point que la collaboration entre le Smicval et les communes, formalisée au travers d'une convention de service public de gestion des déchets, se traduit par la mobilisation d'une brigade de nettoyage Smicval intervenant sur ces dépôts et par la mise en œuvre d'actions de surveillance, de pédagogie ou de sanctions administratives de la part des mairies.



- > Maintenance curative et préventive sur le parc de bornes,
 - > Adaptation des sacs pour les restes alimentaires et réflexions sur le système de transport le plus adapté à cette nature de déchets spécifiques.
- Enfin, les **permanences de proximité**, organisées dans les communes pour équiper les usagers lors des déploiements (cartes d'accès, bioseaux...) et leur donner toutes les informations pour aider à la réduction des déchets, ont permis de **rencontrer plus de 15 700 habitants sur l'année**. À l'échelle des communes déployées sur l'année, 88% des foyers ont bénéficié de cet accompagnement au changement de pratiques. Des outils de communication spécifiques ont été développés en 2025, tels que des vidéos et un guide pratique recensant les bonnes pratiques pour gérer ses déchets.

Focus sur l'accessibilité

Les personnes à mobilité réduite et isolées peuvent bénéficier d'une collecte en porte-à-porte, en tant que « foyer à collecte adaptée ». En 2025, les démarches d'éligibilité pour ce service ont été simplifiées.

À fin 2025, 863 foyers bénéficiaient de la collecte adaptée (sur les communes déployées).

En parallèle, les poignées des bornes aériennes ont été réorientées pour les rendre plus accessibles et les premiers conteneurs enterrés nouvelle génération, garantissant un accès facilité, ont été installés sur les communes le souhaitant.

Par ailleurs, le service s'est étoffé avec l'installation des bornes spécifiques pour les cartons (**50 bornes à carton déployées à fin 2025**), avec une densification plus importante qu'initialement prévue afin de renforcer ce service.

La collecte adaptée en porte-à porte

L'année 2025 n'as pas permis de poursuivre le déploiement de la collecte en points d'apport collectifs sur une cinquantaine de communes. Une médiation à été ouverte entre le SMICVAL et ces communes. Cette médiation a abouti à un protocole d'accord signé par les parties en octobre 2025.

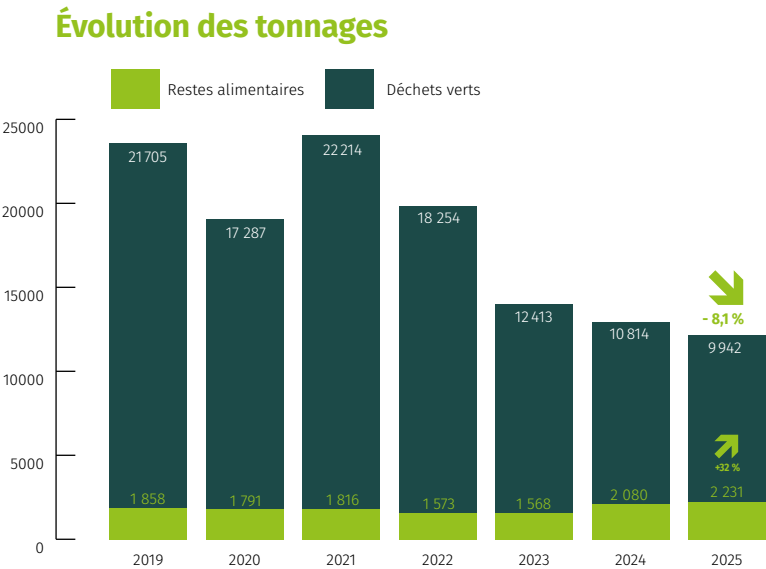
Ces 53 communes bénéficient donc depuis mi-octobre 2025 d'un modèle de collecte adaptée c'est à dire avec un maintien du porte à porte sur des fréquences réduites et possibilité d'installer des points d'apport collectifs sur demande :

- > Passage tous les 15 jours pour la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et toutes les 3 semaines pour la collecte des emballages et papiers (46 communes)
- > Passage toutes les 3 semaines pour la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et des emballages et papiers sur les 7 autres communes.

Les habitants de ces communes peuvent également utiliser les PAC du territoire ou les PAC mis en place sur leur commune (si elle a souhaité en installer).



05 | Organisation de la collecte



57 445
habitants collectés en PAP*

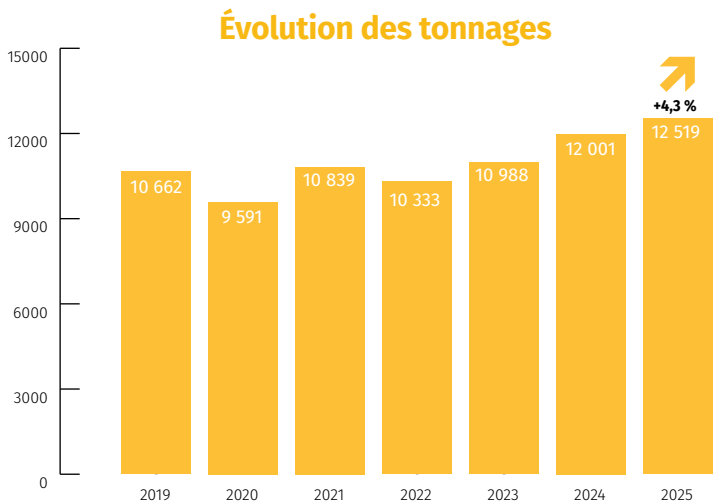
84 068
habitants collectés en PAC*

24 Kg/an/hab
en zone PAP*

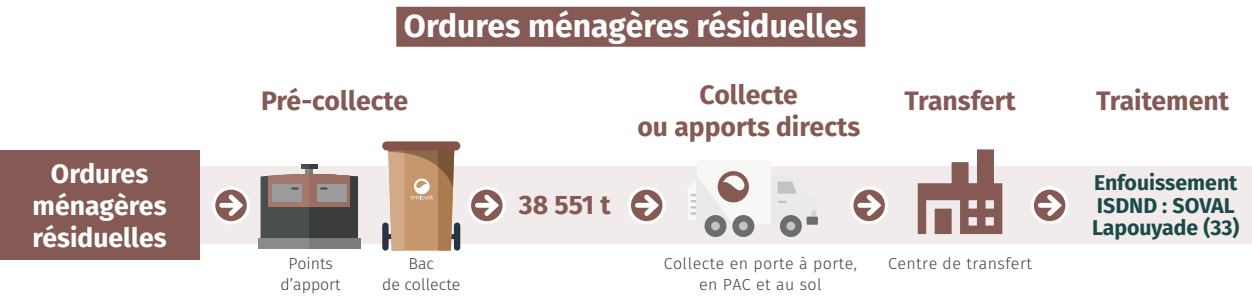
13 Kg/an/hab
en zone PAC*

45 Kg/an/hab
de végétaux

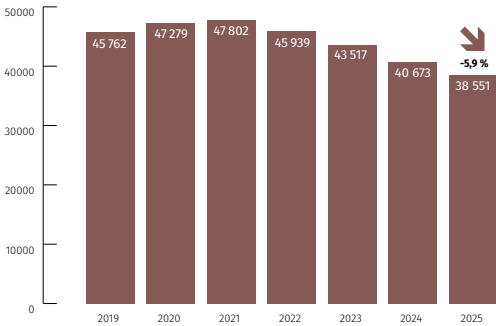
* PAC = Points d'Apport Collectifs
* PAP = porte à porte



05 | Organisation de la collecte



Évolution des tonnages					
Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2024/2025	Transfert	Traitement
Nord-Ouest (zone porte à porte)	7 221	66,8		Saint-Girons	Enfouissement ISDND Lapouyade (33)
Nord-Ouest (zone points d'apport collectifs)	6 937				
Sud-Est (zone porte à porte)	20 543	110,1		Saint-Denis de Pile	
Sud-Est (zone points d'apport collectifs)	2 777				
Sacs au sol en pied de PAC	1 073	5			
Total	38 551	182	-5,9%		



PAC : points d'apport collectifs

182 Kg par an/hab de production

224 Kg par an/hab moyenne nationale

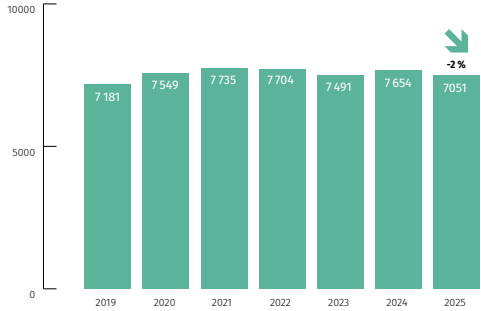
127 Kg par an/hab en PAC

204 Kg par an/hab en PAP

PAC : Points d'apport collectif - PAP : Porte à porte



Évolution des tonnages					
Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2024/2025	Traitement	Valorisation
Nord-Ouest	3 310	15,6	-0,4 %	O.I. Vayres (33)	Verre
Sud-Est	4 191	19,8	-3,2 %		
Total	7 501	35,4	-2 %		



Moyenne triée

35,4 Kg par an/hab

Gisement

41 Kg par an/hab



Centre de transfert

- > Maître d'ouvrage : Smicval.
- > Exploitant : Smicval.
- > Type de process : Transfert gravitaire.
- > Part des déchets provenant de l'EPCI : 100%

Saint-Girons d'Aiguevives :

- > Capacité annuelle autorisée : 28 050 tonnes/an. 22 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles. 750 tonnes/an de biodéchets. 5 300 tonnes/an d'emballages et de journaux/mag.

Saint-Denis de Pile :

- > Capacité annuelle autorisée : 39 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de refus des unités.

Centre d'enfouissement

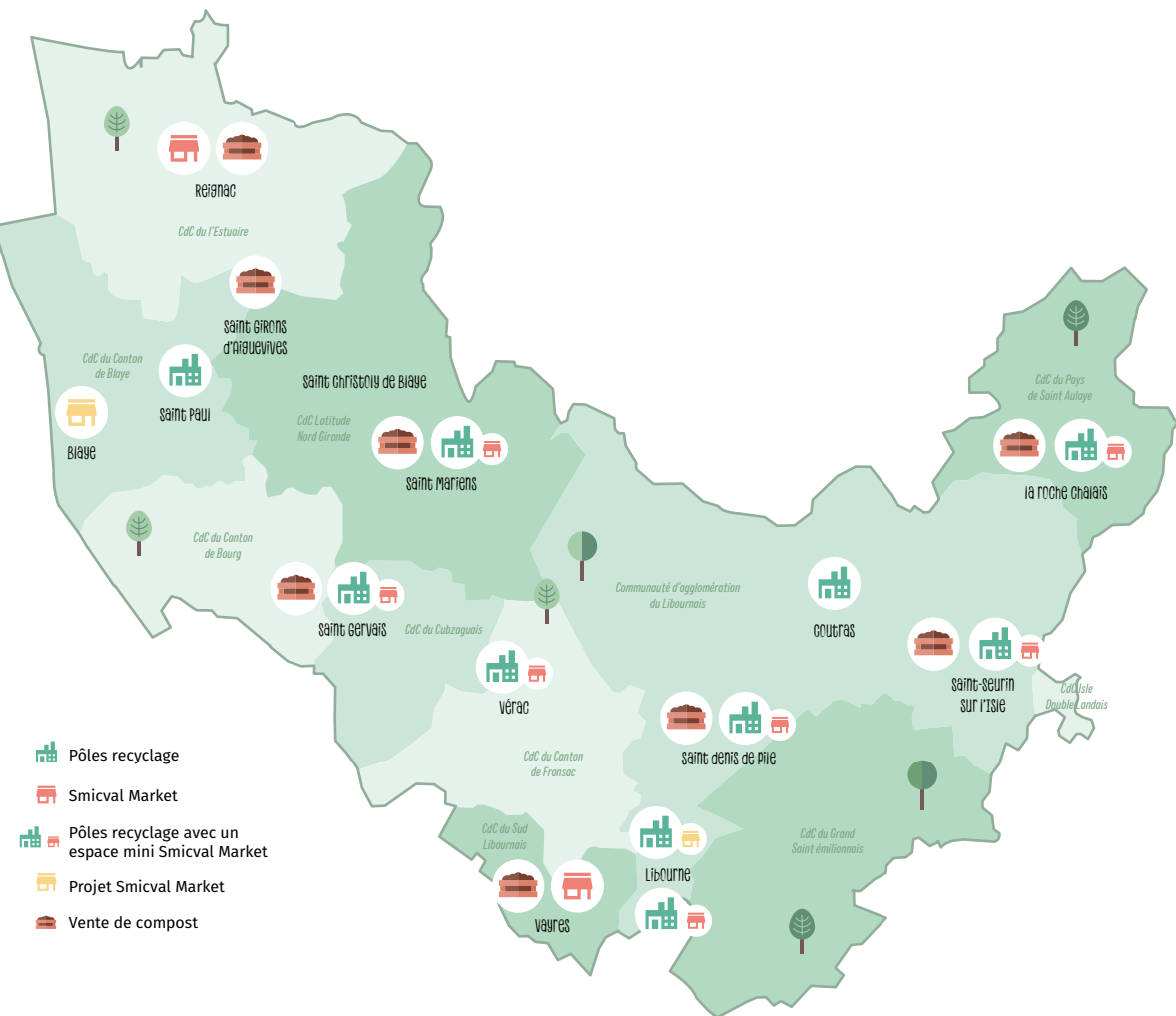
ISDND Lapouyade

- > Maître d'ouvrage : SOVAL VEOLIA.
- > Exploitant : SOVAL.
- > Capacité annuelle de l'unité : 430 000 tonnes/an (capacité totale).
- > Type de process : Enfouissement compacté par couches de déchets ultimes et d'encombrants (process) et valorisation du biogaz.

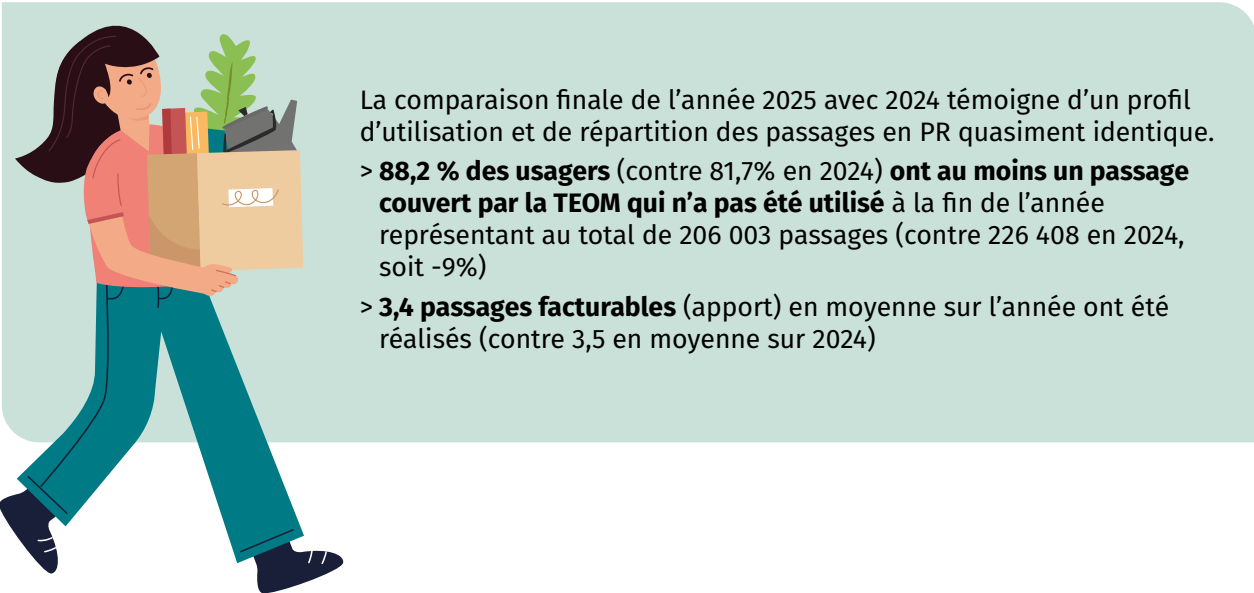
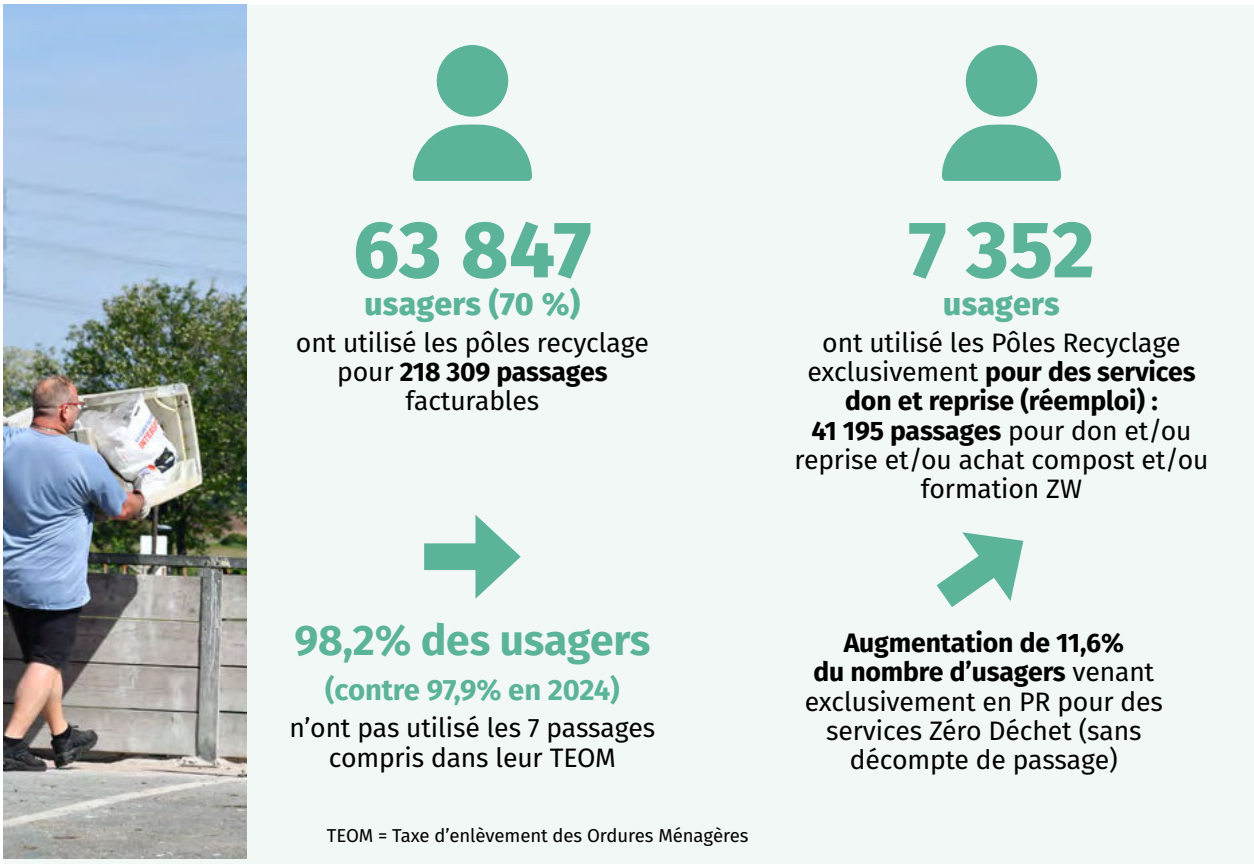


06 | Les pôles recyclage

6.1 Implantation, horaires, accès



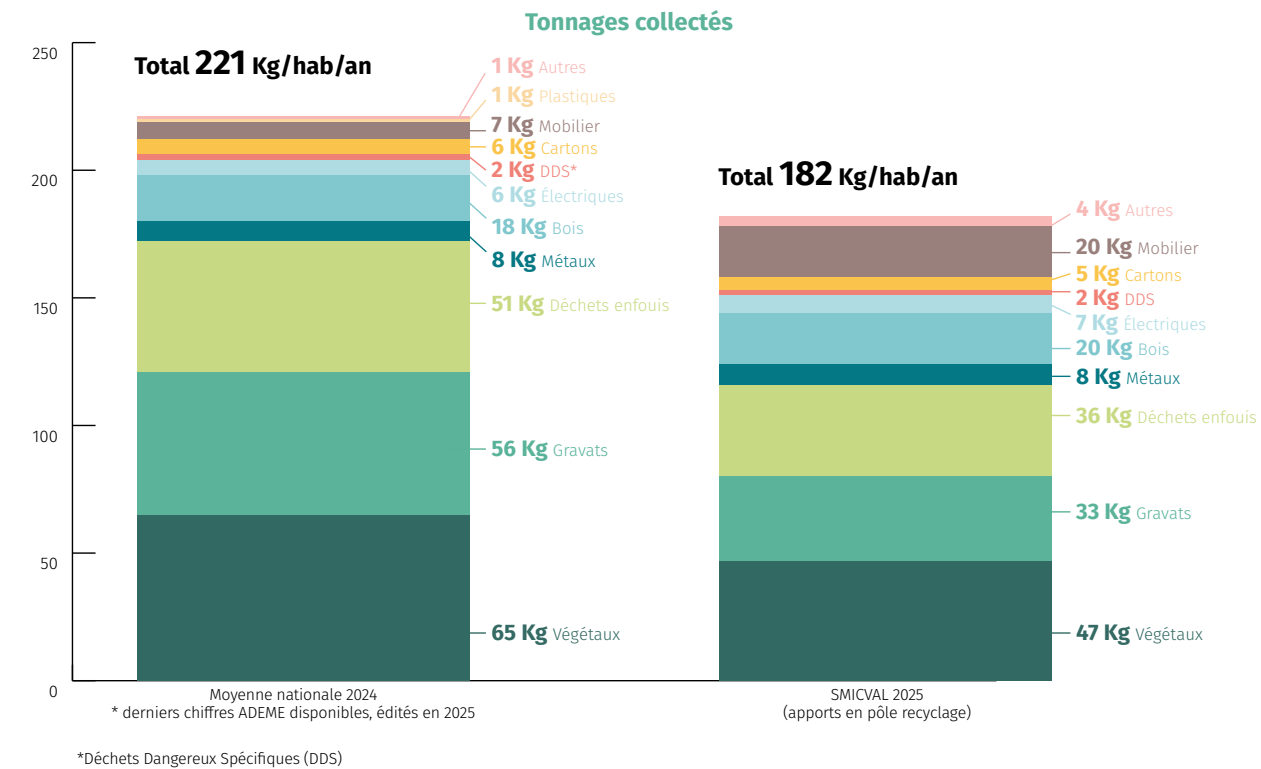
6.2 Juste contribution des usagers en pôle recyclage



06 | Les pôles recyclage

6.3 Flux & tonnages 2025

Apports en pôles recyclage						
Flux	Tonnages collectés	Évolution 2024/2025	Kg/hab/an	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Valorisation
Végétaux	9 915	-8%	47		Plate-forme de compostage Saint-Denis-de-Pile (33)	Broyat, compost et bois énergie
Végétaux	1 683				Plate-forme de broyage à la ferme	
Bois	4 236	-4,6 %	20	Pôle environnement (33) Broyage	Paprec Agro +Eco Transformation (33)	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Cartons	1 004	-6 %	4,7	Centre de tri Saint-Denis-de-Pile (33)	ACTECO (33)	Carton
Métaux	1 753	0 %	8		Paprec Métal (33)	Métaux
Meubles, articles bricolage, jardinage et jeux/jouets	4 351	+14 %	21		Eco Maison (33)	Recyclage matière et réemploi
Gravats	6 935	-0,2 %	33		XEROS (33) et GRELIER (16)	Remblai
Électriques – D3E	1 598	+11 %	7,5		ECOLOGIC	Dépollution, Recyclage métaux
Plâtre	291	+42 %	1,4		Brangeon /Placo (16)	Plaques de plâtre
Films et sacs plastiques	15	-32 %	0,07	Pôle environnement (33)	AZURA (33)	Recyclage matière
Pneus	110	+12 %	0,5	Pôle environnement (33)	ALIAPUR /ALCYON	Pneumatique
Huiles minérales et végétales(t)	113	+12 %	0,5		VALO et SEVIA	Régénération, Incinération, Cire, Glaçage papier
Lampes	4	-54 %	0,02		Ecosystem	Dépollution
Piles	9	+5 %	0,04		Batribox	
Déchets Dangereux	428	+9 %	2		Eco DDS et TRIADIS	
Cartouches d'encre	0,8	-29 %	0,004		COLLECTORS	Ré-utilisation
Batteries	47	+91 %	0,2		Triadis (33)	Dépollution, Valorisation
Déchets enfouis	7 726	-3 %	36,5	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
Polystyrène	19	-9 %	0,09		Gironde Polystyrène (33)	Recyclage matière
ASL (Articles Sport et Loisirs)	18	+40 %	0,09		Ecologic	Recyclage matière et réemploi



6.4 Déchets acceptés et fréquentation par site

Déchets acceptés en pôle recyclage													
	Saint Gervais	Saint Mariens	Saint-Aubin-de-Blaye*	Saint Paul	Saint-Denis-de-Pile	Libourne Ballastière	Libourne CTM	Smicval Market Vayres	Vérac	Coutras	Saint Seurin sur l'Isle	La Roche Chalais	Smicval Market Terres d'Estuaire**
Accueil des professionnels	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓
Végétaux (hors tontes et feuilles)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tontes et feuilles	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets enfouis (tout-venant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meubles (Déchets d'Éléments d'Ameublements DEA)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bidons Plastiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Électriques (D3E)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes - ampoules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles de vidange	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Huiles Alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Textiles/chaussures	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Papier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Films et sacs plastiques	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗
Déchets de soin DASRI (déchets infectieux)	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	✗	✗	✗	✗	✗	Particuliers	Particuliers
Déchets dangereux DDS	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	✗	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Batterie	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Plâtre	✓	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✓
Fréquentation	44 109	29 614	4 556	23 287	33 132	29 333	5 709	27 975	19 477	12 104	15 778	9 553	4 959

* Fermeture du site en septembre 2025
** Ouverture en septembre 2025



07 | Traitement et valorisation

7.1 Schéma global des flux



07 | Traitement et valorisation

7.2 Valorisation des emballages

Tonnages entrants au centre de tri				
	Tonnages 2025	Kg/hab/an	Évolution 2024/2025	Provenance
Emballages secteur Nord-Ouest	5 034	23,8	+9 %	Collecte en porte à porte en bac jaune et PAC
Emballages secteur Sud-Est	7 413	35	+ 14,7 %	Collecte en porte à porte en bac, sac jaune et PAC
Emballages + cartons (apports directs)	15,6	0,07	+143 %	Apport direct par les professionnels
Cartons	1 004	4,7	-6,5 %	Apport en pôle recyclage
	72	0,3	+244 %	Collecte en PAC
Films plastiques	15	0,1	-31,7 %	Apport en pôle recyclage
Total	13 554 t			

PAC : points d'apport collectifs

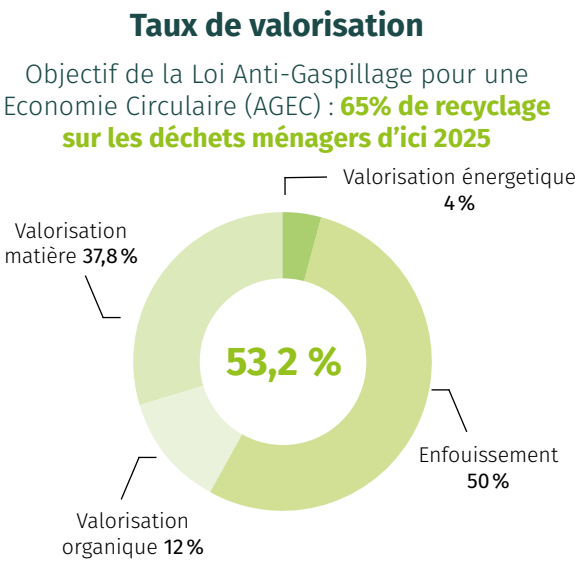
Tonnages sortants		Les filières de valorisation des matériaux		
Flux sortants	Tonnage	Matériaux	Tonnages 2025	Prestataire recycleurs
Tonnages fines de chaîne de tri	933	Acier	505	Arcelor Mittal (Dunkerque)
Tonnages de refus CSR	616	Aluminium	109	Suez (Espagne et Allemagne)
Tonnages de refus incinérés	1 975			
Tonnages valorisés	9 575	Plastique (PET clair)	593	Suez RV Plastiques Atlantique (Bayonne)
Total sortants du centre de tri	13 200	PolyÉthylène et PolyPropylène	483	Paprec Plastiques 71 (Chalon sur Saône)
		Journaux, Revues et Magazines	907	Norske sog et Ouate Eco
		Briques alimentaires (ELA/PCC)	190	Paprec-Lucart (Laval sur Valognes 88)
		Cartons et cartonnettes (PCNC et EMR)	4 134	Veolia/EPC et Corenso + Acteco
		Flux en développement rigide	355	Citeo (Ruffey-lès-Beaune)
		Flux en développement souple	583	Citeo-Usine Genepom (Espagne)
		Gros de magasin	1 722	Sabatier (Balzac 16)
		Total tonnages valorisés	9 581 t	

7.3 Valorisation organique

Tonnages entrants sur la plateforme de compostage			
Flux entrants	Tonnages collectés	Évolution 2024/2025	Valorisation
Restes alimentaires en PAP (sur les 15 communes concernées)	1 345 t	+6,5 %	Compost
Restes alimentaires en PAC	886 t	+88 %	Compost
Restes alimentaires apports directs de professionnels	0 t		Compost
Végétaux des Pôles Recyclage (traités sur la plate forme de compostage de St Denis)	8 232 t	-15 %	Compost + Bois énergie (issu des refus de crible)
Végétaux des pôles recyclage (envoyés sur des plateformes à la ferme)	1 683 t	+59 %	
Végétaux apport directs collectivités et entreprises sur pesée	27 t		
Total	12 173 t		

Tonnages de la plateforme de compostage sortants		
Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	355 t	Viticulture et particuliers
Compost Végétaux	1 717 t	Particuliers et communes
Total Compost produits	2 072 t	
Broyats végétaux et paillage	1 281 t	Compostage à la ferme
Refus non valorisables	316 t	Enfouissement
Bois énergie	1 632 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts détournés à la ferme	1 683 t	Compostage à la ferme
Végétaux bruts évacués de la plateforme de compostage sans traitement	0 t	Valorisation organique

7.4 Valorisation énergétique et enfouissement



Autonomie de traitement des déchets résiduels

Sur le projet d'autonomie de traitement, la coopération avec les syndicats (et intercommunalités) de déchets girondins a permis la création d'une société publique locale : la SPL UNITOM33, en septembre 2025. Le travail se poursuit maintenant avec Bordeaux Métropole pour aboutir à la création d'un Groupement d'Autorités Concédantes (type GIP ou GAC) afin de porter collectivement l'exploitation des deux UVE (Unité de Valorisation Énergétique = incinérateur avec récupération de l'énergie) de Bordeaux Métropole (UVE de Bègles et UVE de Cenon). L'objectif final est une gouvernance commune et un prix unique à la tonne, l'ensemble s'intégrant dans un engagement de réduction des tonnages.



08 | Performances du service

8.1 Résultats de réduction 2025

Pour la quatrième année consécutive, les tonnages sont en baisse.

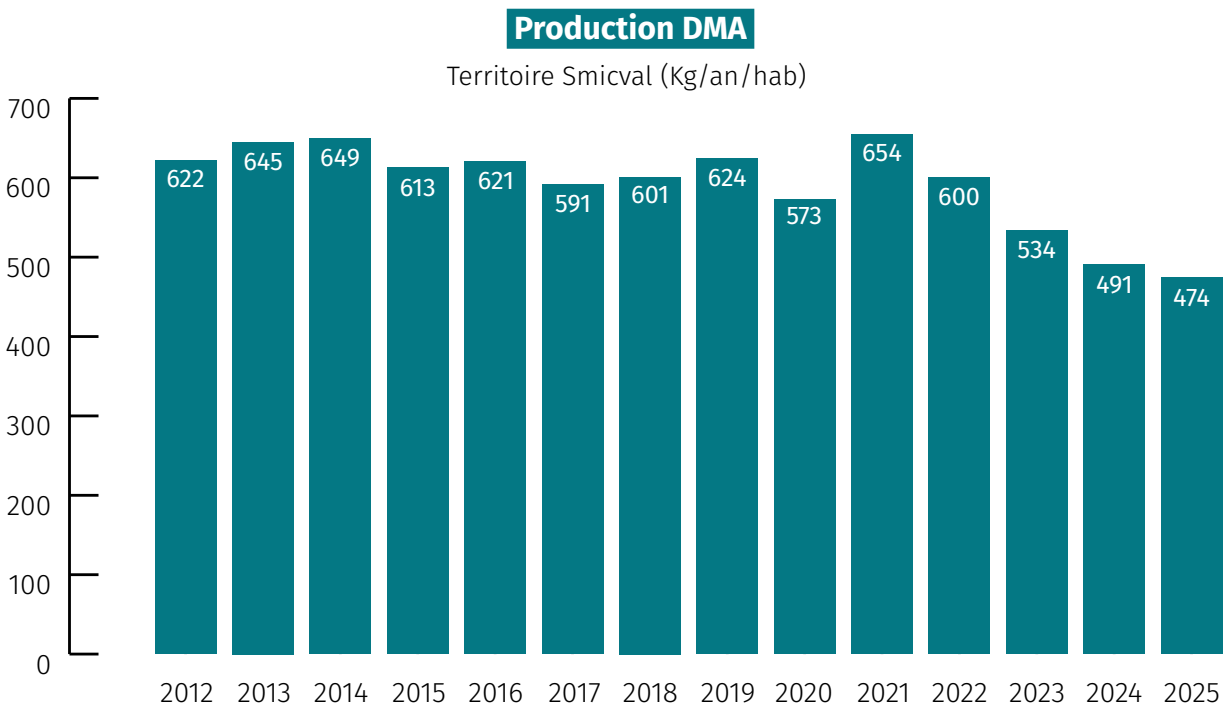
Sur l'année, la production totale de déchets diminue de -3,9 % par rapport à 2024, permettant de dépasser les objectifs fixés.

Si une baisse conjoncturelle est également observée à l'échelle nationale, en lien notamment avec le recul de la consommation (environ -2% sur le secteur alimentaire en 2023 et 2024), elle ne saurait à elle seule expliquer les résultats constatés sur le territoire.

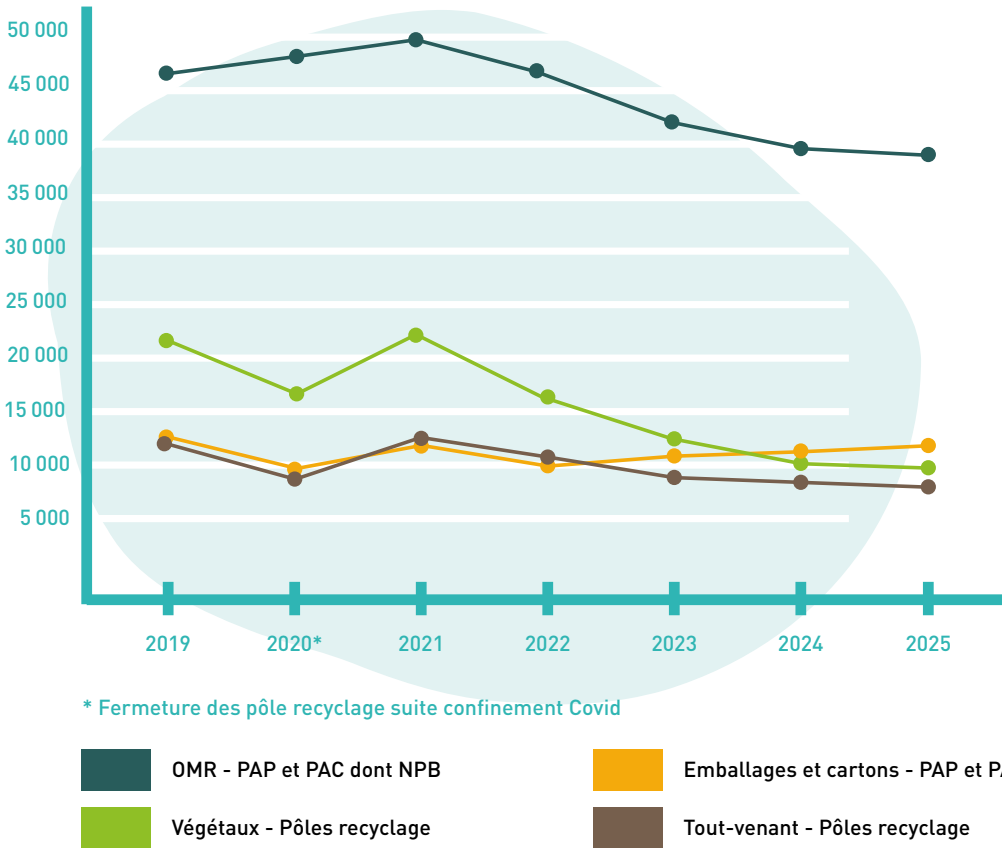
Depuis 2019, année de référence d'Impact, les tonnages globaux ont diminué de 24 %, avec des baisses constatées tant au niveau des Pôles Recyclage que de la collecte, notamment sur les zones en Point d'Apport Collectif.

Ces résultats se situent au-delà des objectifs réglementaires, notamment ceux de la loi TECV visant -10% de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant entre 2010 et 2025. Pour cette même période, le Smicval atteint une baisse de -25%.

Entre 2024 et 2025, la baisse globale représente près de -20 kg / habitant.



DMA = Déchets Ménagers et Assimilés



OMR : -6.5 % vs 2024 et -13.9 % vs 2019 (ref impact) TV : -3.1 % vs 2024 et -26.2 % vs 2019 (ref impact)
EMB et Cartons : +4.3 % vs 2024 et +20 % vs 2019 (ref impact) VG : -7.7 % vs 2024 et -77.3 % vs 2019 (ref impact)

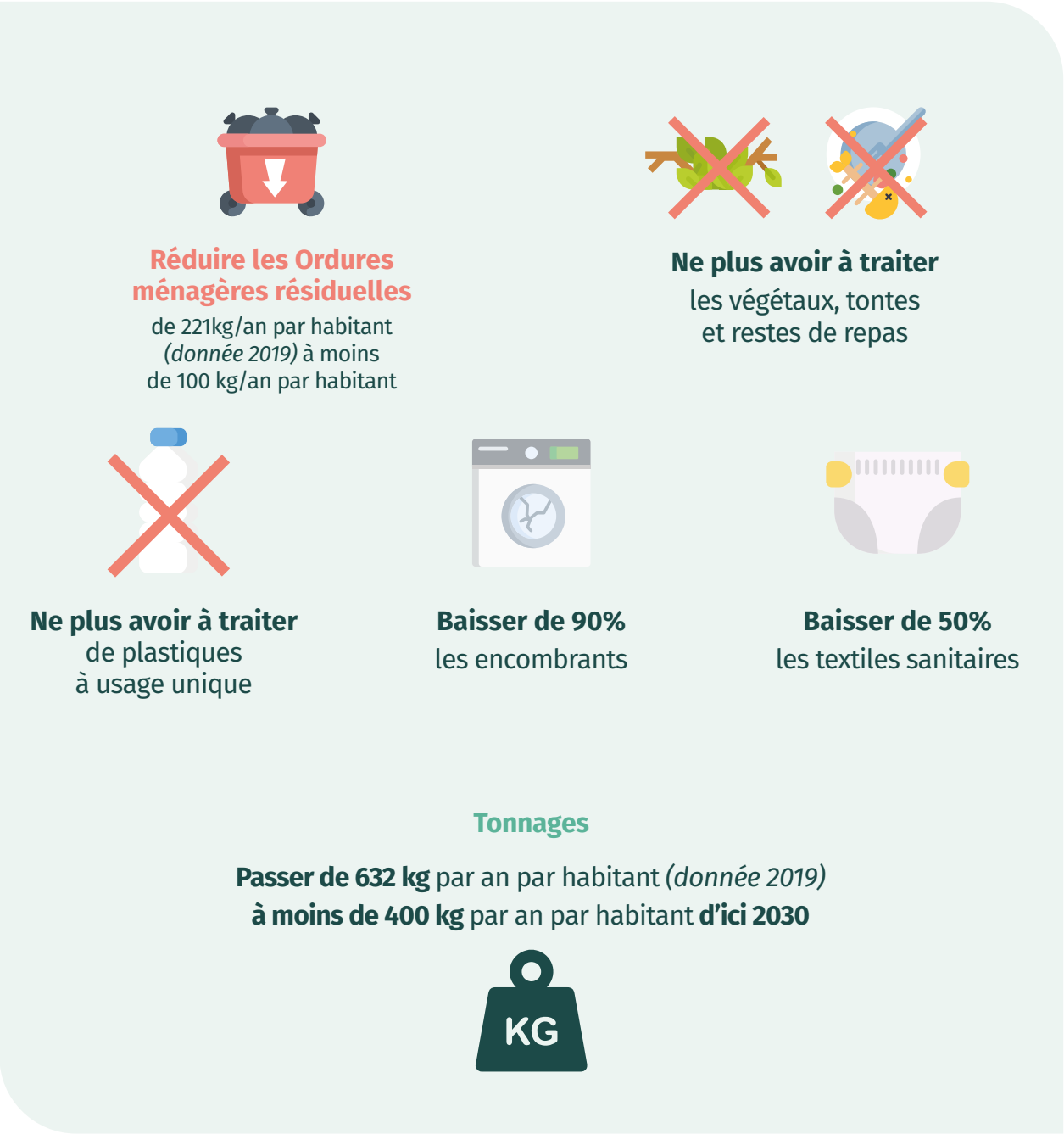
**-2,7 % de DMA en 2025
par rapport à 2024
sur la quantité totale de déchets**
soit -21,1% de DMA par rapport à 2019

**-17 Kg/an/hab
sur l'année**
soit -149 kg/hab par rapport à 2019



09 | Actions en faveur de la réduction des déchets

9.1 Objectifs du Smicval



Membre du réseau
RÉSEAU RÉDUIRe+
Collectivités engagées dans la réduction des déchets

9.2 Chantier matière organique

Poursuite des alternatives à la non-acceptation des tontes et feuilles

Formations jardinage au naturel et lutte anti-gaspi
Une offre de formation complète au jardinage au naturel : compostage, aménagement en permaculture, cuisine zéro gaspillage...
215 usagers formés par 15 structures partenaires sur tout le territoire durant les événements nationaux « Tous au compost » et « Sol Vivant » en partenariat avec le Réseau Compost Citoyen Nouvelle Aquitaine.

Aires de démonstration dans les Pôles Recyclage (Jardin vivant)
Là encore, une offre de formation complète au jardinage au naturel : compostage, aménagement en permaculture... **520 usagers sensibilisés par les agents valoristes.**

Aides financières
> **65 017 €** d'aides financières attribuées pour 839 demandes sur la Matière Organique en 2025

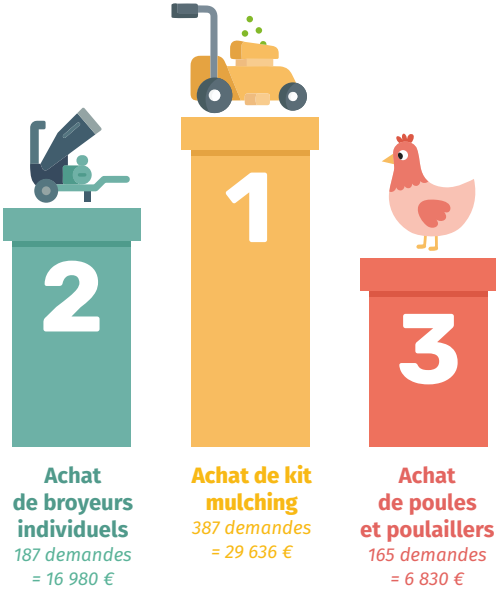
Équipements
> **1196 composteurs** distribués gratuitement aux habitants avec un temps de sensibilisation / formation à l'utilisation
> Changement des équipements mis à disposition des usagers (bioseau ajouré et sac kraft + étiquette sur le bioseau + guide du tri des RA)

Qualité du tri
> Une caractérisation des restes alimentaires a été effectuée sur une semaine en novembre . Il a été constaté une amélioration du tri par rapport à 2024 : 3.7 % d'indésirables contre 6.1 % en 2024



© Smicval

Top 3 des soutiens financiers



Demandes de soutiens financiers sur www.smicval.fr

Compostage collectif dans les écoles
> **25 sites mis en place dont 7 en 2025**
> Accompagnement avec un kit compostage collectif (fiche diagnostic, fiche partage des tâches, calendrier, signalétique, réglementation, registre de suivi)
> 4 journées de formations “réfèrent de site” en partenariat avec *Au Ras du Sol*

Plateformes de végétaux à la ferme
> **4 nouvelles conventions** en 2025 portant à 15 le nombre de plateformes conventionnées,
> **Valorisation de 1683 t** de végétaux au global dont 1542,8 t sur le secteur Sud Est et 140,3 t sur le secteur Nord-Ouest
> Animations d'ateliers lors d'un événement organisé au printemps chez un agriculteur en partenariat avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Libournais lors de la *Fête de l'alimentation et de l'agriculture* (à la Ferme des 2 bouts à Vayres).

09 | Actions en faveur de la réduction des déchets

9.3 Chantier Tout-venant/Réemploi-réparation



Service réparation Comptoir Répar'

Mise en place définitive du service à la suite de l'expérimentation

Ce service illustre la transformation des métiers : d'un poste de ripeur-chauffeur au poste de réparateur (avec bien entendu formation et accompagnement adapté).

Des améliorations ont été apportées aux outils de suivi et de communication avec les usagers :

- > Taux moyen de remplissage des rendez-vous : 70%
- > 321 usagers ayant utilisé le service
- > 295 objets réparés, soit 72% de taux de réussite
- > **1578 Kg de déchets évités**
- > Réparations réalisées quasi exclusivement à partir de pièces de récupération (110€ d'achats de pièces détachées sur l'année)

Lancement du dispositif Collège Repar'

- > 2 collèges se sont engagés dans le projet – Marguerite DURAS (Libourne) et Jean-Monnet (Saint-Ciers-sur-Gironde)
- > 1^{re} visite scolaire du Smicval Market de Vayres complétée par une visite de sensibilisation sur le Pôle Environnement réalisée en décembre 2025 (30 personnes dont 24 éco-délégués)

Service de prêt d'objets

Ce projet a été fléché comme particulièrement pertinent et à fort potentiel lors de l'étude « Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération » menée par le Smicval en 2024. Dans cette démarche, le Smicval est positionné comme impulseur, facilitateur et catalyseur.

Travaux préparatoires :

- > Benchmark des bibliothèques d'objets (France et international)
- > Identification de 7 grands modèles de fonctionnement
- > Une dizaine d'échanges avec des structures françaises
- > 2 visites de sites inspirants
- > Analyse des modèles économiques, usages et conditions de réussite

Perspectives :

Amorçage d'une feuille de route de déploiement à l'échelle du territoire

Intégration dans une stratégie globale de réduction des déchets et de mutualisation des ressources

Mobilisation des acteurs locaux

Organisation d'un colloque autour de l'EFC (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération)

Le 17 avril 2025, a été organisé sur le site de Saint-Denis-de-Pile, le colloque « Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération : une clé de développement plus soutenable des territoires ».

Une journée marquée par l'intervention d'experts de la coopération et qui réunit 70 personnes.

Au programme :

- > une conférence introductive autour de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) : un levier pour transformer les dynamiques territoriales
- > Une table ronde : comment l'économie de la fonctionnalité et l'économie du partage peuvent nous aider à repenser les logiques d'usage
- > Des visites et ateliers



9.4 Chantier Textiles sanitaires

Couches lavables à la maternité

L'expérimentation à la maternité de Blaye a été poursuivie en 2025.

Objectif : Faire tester les couches lavables aux familles séjournant à la maternité sans contrepartie financière en s'occupant de toute la logistique de lavage et de préparation.

Résultats sur 2025 : 45 familles supplémentaires ont testé les couches lavables après la sortie de la maternité et le retour à domicile (Oct. 24 à février 2025).

Accompagnement pour utiliser les couches lavables

- > Continuité de l'offre de prêt de couches (pendant 2 mois) à destination des familles du territoire. Ce service a été lancé en septembre 2024 et a permis d'équiper **18 familles en 2025**.
- > Maintien des supports et des temps d'échanges personnalisés pour les habitants et les professionnels.
- > Organisation d'ateliers de sensibilisation « un environnement sain pour mon bébé »/ « Couches lavables » à destination des habitants du territoire, des professionnels de santé et de la petite enfance.

Ces ateliers ont été menés en partenariat avec les Relais Petite Enfance, les crèches, les communautés de communes et les maternités.

Objectif : Faire découvrir la pratique, et favoriser l'action en distribuant des kits jeunes parents "Zéro Déchet".

Résultats : 70 particuliers sensibilisés, 95 professionnels (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture)

Accompagnement de deux structures d'accueil Jeunes Enfants

Depuis septembre, 2025 le SMICVAL accompagne deux crèches sur le territoire de la CDC Latitude Nord Gironde (Maison Petite Enfance de CAVIGNAC et Libellule à Saint Yzan de Soudiac).

Objectif : Tester l'utilisation des couches lavables dans les structures (utilisation hybride entre les couches lavables et jetables). Repenser l'organisation en interne, tester des modèles différents.



Maternité de Blaye © Smicval

Résultats : 17 professionnels de crèches sensibilisés ainsi que 25 familles. 6 demandes de prêt ont été faites par les familles afin de mettre en place ce système hybride également au domicile.

Protections menstruelles : ateliers de sensibilisation

Mise en place d'un atelier de sensibilisation pour les équipes soignantes dans les collèges du territoire sur la thématique "Education Affective, Relationnelle et Sexuelle".

Objectif : mettre en avant l'utilisation des protections menstruelles réutilisables.

Résultats : 8 infirmières scolaires sensibilisées.

Sciences comportementales et capitalisation

- > Etude menée autour de l'expérimentation sur l'utilisation des couches lavables à la maternité de Blaye
- > Rédaction en cours d'une publication scientifique (rédigée par NARRAU) sur les études réalisées sur le sujet des couches lavables
- > Participation au colloque scientifique "Opening the Bin" au Mans et présentation des études réalisées sur les couches lavables

09 | Actions en faveur de la réduction des déchets

9.5 Mobilisation du territoire

Programme « Ma Commune Zéro déchet Zéro gaspillage »

- > 64 communes engagées dans le dispositif soit 165 000 habitants touchés
- > 684 élus, agents communaux, structures d'insertion et référents associatifs rencontrés (visite de site, formation des équipes, état des lieux avec plan d'actions...)
- > 87 actions Zéro déchet Zéro gaspillage impulsées :
 - 31 actions simples de l'ordre de la facilitation, de l'animation de réseau, des visites de site, des outils personnalisés en fonction des besoins
 - 56 actions plus complexes qui demandent un temps d'accompagnement plus long avec des expertises, des diagnostics, des propositions de plan d'actions, des temps de formation...
- > Des accompagnements par le biais d'acteurs locaux représentant le Smicval, sur la fête de l'Asperge, la fête de la nature, la SERD (semaine Européenne du Développement Durable)...
- > Présence sur les soirées d'accueil des nouveaux arrivants à Saint-André-de-Cubzac et Libourne

Programme « Mon école Zéro déchet Zéro gaspillage »

- Objectifs :**
Engager et accompagner des établissements scolaires dans la réduction des déchets.
- Quelques chiffres clés :**
- > 7 écoles élémentaires du territoire engagées dans le projet « Mon école zéro déchet, zéro gaspillage » et 2 collèges (Marguerite Duras/Les Dagueys à Libourne)



- > 979 personnes sensibilisées (élèves, enseignants, agents communaux...)
- Actions mises en place dans les écoles engagées :**
- > L'utilisation des gourdes pour limiter les bouteilles d'eau en plastique
 - > La remise d'une liste de fournitures scolaires écologiques
 - > Le tri dans les classes et la cantine scolaire
 - > La mise en place de goûter et de pique-nique zéro déchet
 - > La suppression de l'essuie main en papier et la mise en place de serviettes en tissu
 - > L'organisation d'une journée verte (Troc d'objets, ateliers zéro déchet, fabrication d'hôtels à insectes...)

Événements sportifs éco-responsables

- Accompagner les organisateurs d'événements sportifs du territoire dans la mise en place d'une démarche éco-responsable et zéro déchet
- Objectifs :**
- > Réduire les déchets issus des événements sportifs
 - > Sensibiliser les organisateurs, bénévoles et participants aux enjeux du zéro déchet
 - > Valoriser l'engagement environnemental des événements sportifs sur le territoire

Le Marathon des vins de Blaye :

L'édition 2025 du Marathon des Vins de Blaye a eu lieu le samedi 10 mai et a marqué la 20^e édition de l'événement. Cette édition a battu un record de participation, avec près de 2 400 coureurs inscrits sur les trois épreuves proposées.

Bilan :

- > 140 kg de restes alimentaires collectés
- > 550 Kg d'ordures ménagères collectées
- > 340 kg d'emballages collectés
- > Les consignes de tri ont été respectées globalement
- > Utilisation des verres en verre ou de gobelets réutilisables
- > Repas préparés par un traiteur, servis dans des plateaux réutilisables
- > La récupération d'une partie des restes alimentaires par un agriculteur (les huîtres)

Lancement du programme « Mon commerçant s'engage »

- Ce dispositif vise à réduire les déchets générés par les commerçants de bouche et leurs clients, en encourageant des pratiques plus durables.
- Concrètement, les commerçants volontaires signent une charte d'engagement autour de plusieurs objectifs :
- > éviter le tout jetable,
 - > accepter les contenants réutilisables des clients,
 - > valoriser les gestes écoresponsables.
- Un kit de communication leur est remis pour afficher leur engagement et interpeller les usagers. Ces derniers sont invités à participer via une carte de fidélité qui les incite à revenir avec leurs contenants réutilisables. Après 20 passages en caisse, ils reçoivent un cadeau zéro déchet en récompense.
- Déjà 15 commerçants se sont engagés spontanément dans ce dispositif.

Lancement du dispositif à destination des associations, « Mon Collectif s'engage »

- Expérimentation réalisée entre octobre 2025 et février 2026.
- Objectifs :**
- > Accompagner 4 structures sociales, solidaires et locales, dans leur organisation interne, en intégrant la démarche Zéro Déchet

9.6 Chantier plastique

Action avec les supermarchés

- Suite aux audits réalisés en 2024 dans des intermarchés du territoire (Pugnac, Libourne et Saint-Savin), des actions ont été mises en place pour renforcer l'accompagnement au changement auprès des habitants du territoire et œuvrer auprès des industriels pour réduire la production de déchets.
- 6 supermarchés du territoire ont ainsi été équipés de kit de communication afin de mettre en avant les alternatives lavables (textiles sanitaires) et aux emballages (rayons à la coupe et vrac) et d'informer les habitants sur la possibilité d'aides financières.
- Les 6 supermarchés équipés sont les suivants :
- > E.Leclerc Libourne
 - > Intermarché Libourne
 - > Intermarché Izon
 - > Intermarché Pugnac
 - > E.Leclerc Blaye
 - > Super U Cavignac



- > Proposer un programme stimulant à travers des visites, des ateliers, des rencontres, des lieux inspirants sur une durée de 3 mois et demi, avec une rencontre par mois et des actions à mettre en place entre chaque rencontre
- > Approfondir les connaissances, les consciences, les envies
- > Initier et embarquer les collègues, bénéficiaires (environ 120 par structure), familles... pour essayer massivement sur le territoire.
- > Enclencher une dynamique de réseau, faciliter les rencontres et initier des retours d'expérience pour inspirer autour.

Oui Pub

- > Fin officielle de l'expérimentation le 1^{er} mai 2025
- > Pas de généralisation du dispositif par le Parlement
- > Pas de communication officielle faite aux habitants pour inciter au retour du Stop Pub



10 | Indicateurs financiers

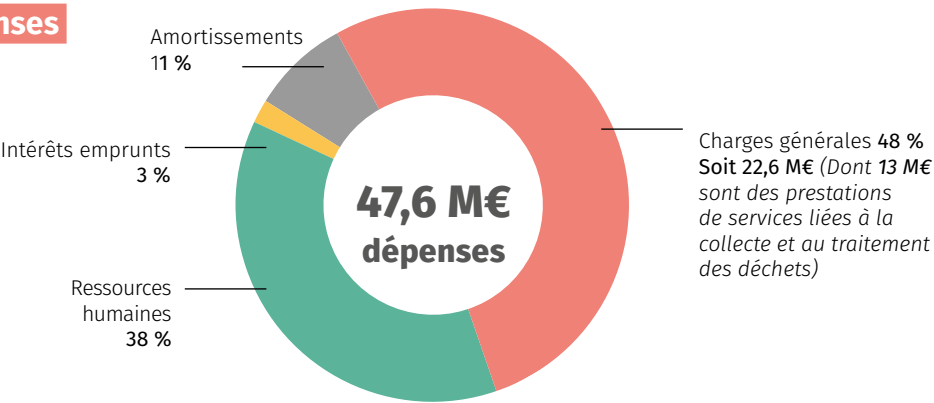
10.1 Répartition des dépenses

Dépenses de fonctionnement			
Dépenses de Fonctionnement	2024	2025	Évolution en %
Chapitre 11 - Charges générales	22 827 457,61 €	22 654 935,25 €	-0,76 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	16 693 005 €	17 970 000 €	7,65 %
Chapitre 65 - Autres charges	202 833,80 €	256 823,22 €	26,62 %
Chapitre 66 - Charges Financières	980 917,25 €	1 234 767,54 €	25,88 %
Chapitre 67 - Charges Except.	48 884,59 €	72 174,54 €	47,64 %
Chapitre 68 - Provisions	70 000 €	0 €	-100 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	4 301 800,44 €	5 402 785,52 €	25,59 %
Total général	45 124 898,69 €	47 591 486,07 €	5,47 %

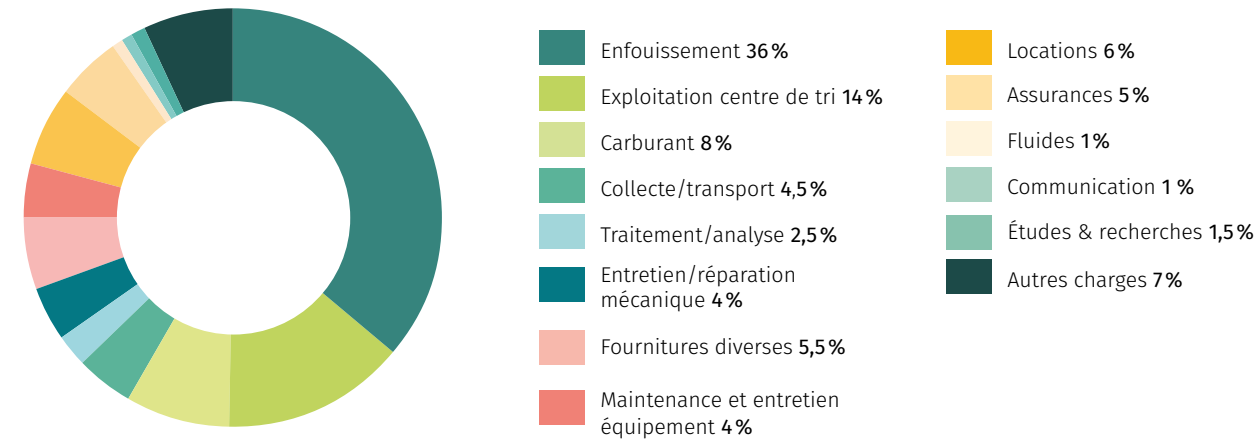
Opérations d'investissement			
Opérations d'investissement	2024	2025	Évolution en %
Matériel roulant (acquisition et entretien/réparation)	6 069 401,26 €	5 963 021,37 €	-1,75 %
Matériel de pré-collecte	5 938 651,65 €	3 972 248,17 €	-33,11 %
Matériels divers	2 720 287,71 €	1 503 066,72 €	-44,75 %
Travaux sur déchèteries	2 485 868,10 €	4 909 926,14 €	97,51 %
Travaux sur le Pôle Environnement	1 350 563,36 €	820 290,42 €	-39,26 %
Travaux sur les CET	40 841,63 €	25 161,70 €	-38,39 %
Travaux sur le site de St Giron	42 782,86 €	191 757,18 €	348,21 %
Total général	18 648 396,57 €	17 385 471,70 €	-6,77 %

Autres dépenses d'investissement			
Autres dépenses d'investissement	2024	2025	Évolution en %
Chapitre 16 - Emprunts	3 246 824,66 €	3 896 065,57 €	20 %
Chapitre 40 - Opérations d'Ordre et c/27	914 426,09 €	546 386,23 €	-40,25 %
Participation SPL	41 600 €	35 000 €	-16 %
Total général	4 202 850,75 €	4 477 451,80 €	6,53 %

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition charges générales 2025



Charges générales		
Charges	Montant	Pourcentage
Enfouissement	8 206 777,76 €	36,23 %
Exploit centre de tri	3 232 588,44 €	14,27 %
Carburant	1 809 885,34 €	7,99 %
Collecte/transport	1 008 487,43 €	4,45 %
Traitement/analyses/autres	578 996,75 €	2,56 %
Entretien/réparation mécanique	930 942,66 €	4,11 %
Fournitures diverses	1 232 455,51 €	5,44 %
Maintenance et entretien équipement	941 760,57 €	4,16 %
Locations	1 423 016,12 €	6,28 %
Assurances	1 123 843,14 €	4,96 %
Fluides	195 930,64 €	0,86 %
Communication	159 259,36 €	0,70 %
Études et recherches	285 136,23 €	1,26 %
Autres charges	1 525 855,30 €	6,74 %
Total général	22 654 935,25 €	100 %

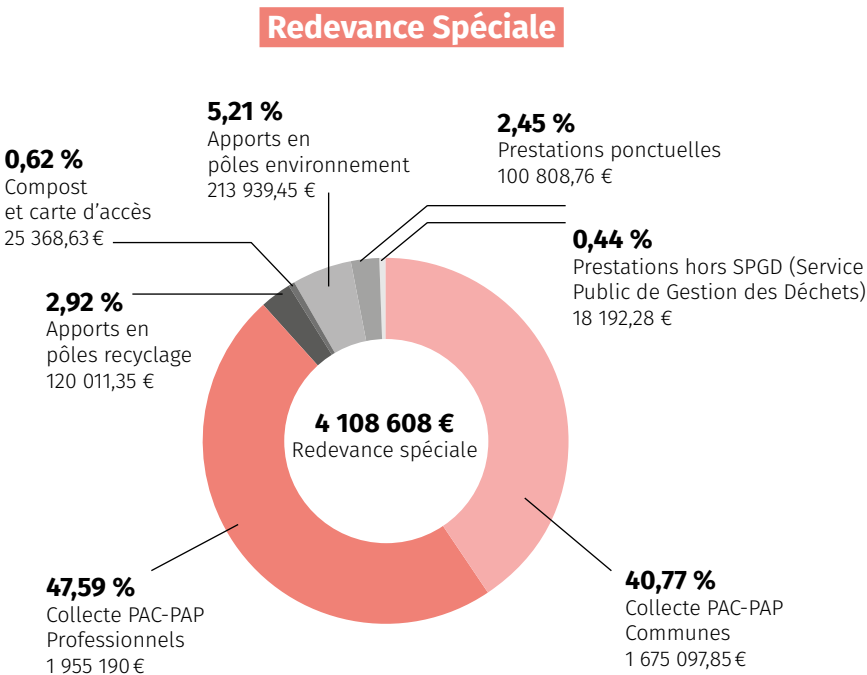
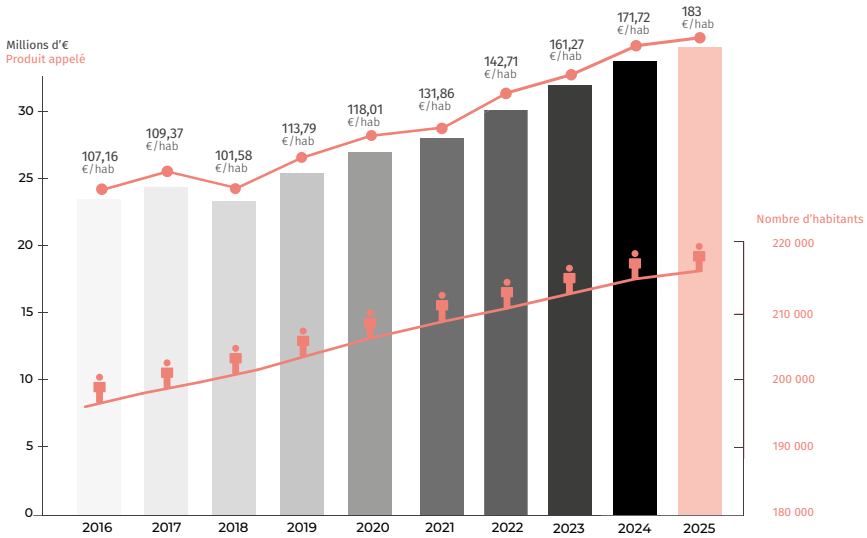
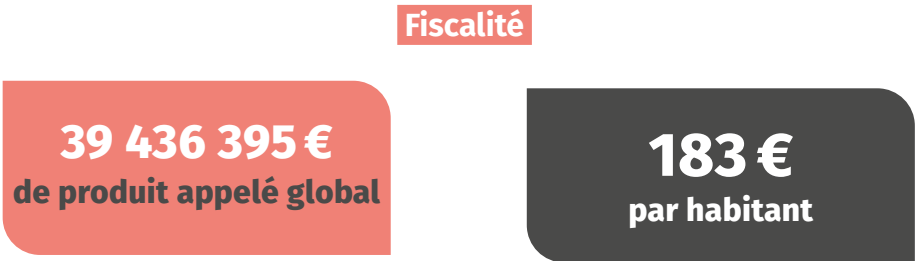
10 | Indicateurs financiers

Les principaux prestataires		
Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Maintenance Bornes / Conteneurs enterrés	MINERIS PROPRETE - ANCO	15 198,00 €
Matériel électrique	REXEL FRANCE - SCT TOUTELECTRIC	15 370,05 €
Accessoires informatique	INMAC WSTORE	15 880,53 €
Dépannage pont bascule/barrière	PRECIA MOLEN SERVICE	16 129,88 €
Télésurveillance	ESPACE SECURITE GDJ	16 909,20 €
Travaux VRD	MOTER - STE MODERNE TECHNIQUE ROUTIERE	17 304,94 €
Dette	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	17 401,52 €
réparation/entretien clim	AB CLIM SERVICES EURL	17 778,00 €
Signalisation, marquage	SIGNALAX	17 842,20 €
Achat et abonnement Géolocalisation	SIMPLICITI	18 108,00 €
désamiantage de bennes	SODECO SARL	18 188,21 €
Avis Marché Public	DIRECTION DE L INFORMATION	18 360,00 €
Veille réglementaire	ECHOLINE SAS	18 484,80 €
Vérification, entretien règlementaire incendie	ACCORD INCENDIE SAS	18 626,57 €
collecte des métaux	PAPREC METAL DECONSTRUCTION SOLUTIONS	18 844,42 €
Abonnement SIM Multioperateur Collecte PAC	DN CONSULTING	18 869,12 €
Traitement et évacuation gravats	GRELIER ET FILS SARL	19 186,47 €
Désamiantage de bennes	CLIKECO	19 446,66 €
Dératisation	ECOLAB PEST FRANCE	19 716,38 €
Affranchissement	PLATEFORME DISTRIBUTION LA POSTE	19 745,15 €
Traitement polystyrene	GIRONDE POLYSTYRENE	20 387,28 €
Réalisation Film documentaire	MORIN MAXIME	20 732,00 €
Produits de traitement	HPC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	21 521,40 €
Location Broyeur	AQUITILIA SARL	21 559,20 €
Assistance sociale	SSIE SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISES	21 973,20 €
Produits d'entretien et Location copieurs	AMPA - MARCHES PUBLICS D AQUITAINE	22 363,67 €
Prestation de Travaux sur bâtiment du Smicval	EGEP SAS - VINCI FACILITIES MT AQUITAINE	22 970,92 €
Abonnement pack mail DEU	DOLIST	23 089,83 €
Location polybenne grue, ampliroll	SAMYN LOCATION	23 246,79 €
Assurances parc informatique et bris de machine	SUBERVIE ASSURANCES SARL	23 649,00 €
Maintenance serveur	SYSTONIC - BDL SYSTEMES SAS	24 147,04 €
Accompagnement SMILE	ADDEOR	25 099,20 €
Entretien Espace Verts	IDVERDE SASU	25 425,94 €
Fournitures EPI	MABEO INDUSTRIES SAS	25 645,43 €
Maintenance équipements / Télésurveillance	INEO AQUITAINE	25 910,47 €
Curage bassin PFC	PAPREC AGRO	26 610,52 €
Accompagnement SMILE	RUBBEES SAS	29 665,00 €
Accompagnement étude sociale	NARRAU	29 722,50 €
Accompagnement stratégique	ACCES CONSEIL	30 000,00 €
Gardiennage Pôles Recyclages	LYNX TECHNOLOGIE	30 336,00 €
Location local Peujard	IMMO CM AQUITAINE	30 364,75 €
Entretien Espace Verts	ISLE ET DRONNE ASSOCIATION	32 000,00 €
Location BOM	FAUN	32 429,46 €
Evacuation gravats	XEROS ENVIRONNEMENT	32 761,60 €
Sac kraft biodechets	TAPIERO SAS	33 873,84 €
Baromètre Satisfaction	NEW DEAL HBC	33 900,00 €
Entretien Espace Verts	AGERAD	34 464,75 €
Analyses réglementaires des eaux et de la matière organique	AUREA	35 533,91 €
Entretien portes sectionnelles	HORMANN	35 642,02 €
Fournitures pièces Poids Lourds	ACI	37 497,60 €
Réparations équipements de collecte	CAMBORIEUX LUC SARL	37 830,00 €
Maintenance applicatif comptable	EKSAE	38 485,50 €
INTERIM	ADECCO FRANCE	38 594,88 €
Maintenance SI	SCMIA	41 664,00 €
Entretien/réparation des véhicules légers	DEBENAT SARL	43 081,34 €
Impression	LA POSTE SOLUTIONS BUSINESSS	44 207,18 €
Contrôle réglementaire équipements	APAVE EXPLOITATION FRANCE AEF	45 468,00 €

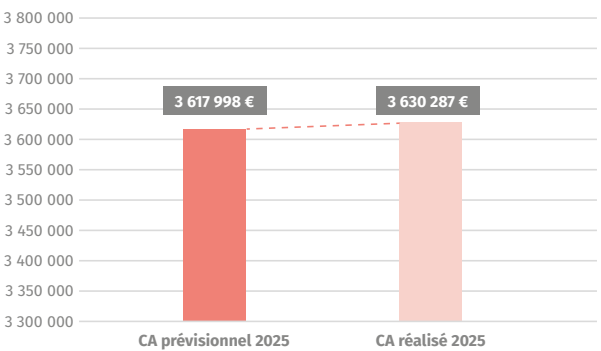
Les principaux prestataires		
Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Prestations nettoyage industriel BOM / nettoyage ménager	BIONETT INDUSTRIE SARL	46 238,72 €
Maintenance, réparation prestation de plomberie/chauffage	JAMOT SARL	47 807,00 €
Fourniture pièces/entretien et réparation matériels PFC/mécanique	HYDRAULIQUE AQUITAINE MAINTENANCE	48 322,69 €
Intérim	PROMAN	48 544,25 €
Gardiennage Pôles Recyclages	LYNX SECURITE	50 970,82 €
Dette	CREDIT AGRICOLE	52 240,99 €
Location des chargeuses sur pneus (PFC)	FLEXILOC SAS	53 677,61 €
Prestations de conseil juridique et assistance contentieuse	CGCB AVOCATS SCP	53 776,82 €
Sacs biodégradables	JEMACO FRANCE SARL	54 512,59 €
Location polybenne grue	FRAIKIN ASSETS	55 051,83 €
Location de cribleur	LOREKI	55 228,80 €
Huile moteur, adblue, lave glace, liquide de refroidissement	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	56 416,53 €
	QUINCAILLERIE SETIN	57 093,92 €
Réparations PL	MAINTENANCE COTES SUD MCS	57 653,75 €
Sacs biodégradables	PTL PLASTIQUES ET TISSAGES	65 520,06 €
Location broyeur DV / CRIBLEUR	YCEO LOCATION	67 029,29 €
Routage + gestion site internet	MAILEX SARL	67 359,65 €
Dette	SOCIETE GENERALE	68 335,85 €
Pièces PL	HYMSO SAS	68 591,08 €
Renfort QSE et RH	GELIB GROUPE D EMPLOYEURS	72 163,00 €
Interim	T2000 TREMPLINS POUR L EMPLOI	74 155,15 €
Traitement Bois B	ECO TRANSFORMATION	77 101,20 €
Traitement Bois et des plâtres	BRANGEON RECYCLAGE	77 163,42 €
Acquisition Matériels et Prestation sur Centrale Achat	UGAP	78 869,15 €
GNR	PECHAVY ENERGIE	91 438,36 €
Location laveuse colonnes	LOCATION VOIRIE ENVIRONNEMENT - LVE	105 789,83 €
Location Evolupac	SAML	110 623,66 €
Assistance en communication	ANOKA EURL	110 808,00 €
Vidange cuve / hydocurage	SARP SUD OUEST BORDEAUX	117 726,25 €
Fourniture matériels (dont marché GANTS)	PROLIANS NOUVELLE AQUITAINE	120 024,09 €
Location Chargeuse PFC	EN CO	120 971,21 €
Téléphonie mobile et fixe/accès internet	ORANGE SA	131 535,59 €
Location charriot élévateurs / bobcat	GEM SAS	136 201,26 €
Location BOM	LOCCA	151 709,61 €
Curage boues STEP + traitement bois B	AES PAPREC AGRO	152 857,06 €
Traitement lixiviats	OVIVE SARL	154 274,17 €
Traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	TRIADIS SERVICES	168 319,39 €
Data Conso Bornes	BH TECHNOLOGIES	178 791,24 €
Collecte des déchets de la partie est du SMICVAL + traitement des refus tri CSR	COVED	179 894,94 €
Dette	ARKEA BANQUE E&I COLLECTIVITES	187 209,77 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	189 210,14 €
Electricité	EDF COLLECTIVITES	204 844,69 €
Interim	RELAIS AI ASSOCIATION	208 374,89 €
Visite preventive/ pièces/ réparation BOM	SEMAT	213 986,84 €
Dette	CAISSE EPARGNE	221 126,40 €
Réparations pneu	TAQUIPNEU SAS	229 264,15 €
Location EPI	GEDIVEPRO	244 429,75 €
Assurance statutaire	CNP ASSURANCES	255 530,77 €
Location semi-remorques (FMA)	LOCAMID SAS	260 841,30 €
Fourniture de repas chauds et livraison de plateaux-repas	SODEXO ENTREPRISES	264 469,56 €
Interim	MOS MAIN D OEUVRE SERVICES	309 643,91 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILHET ALARD ET CIE	387 318,00 €
Assurances flotte automobile	SMACL ASSURANCES SA	551 891,72 €
Fournitures pièces Véhicules légers et Lourds	ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD	597 106,56 €
Dette	LA BANQUE POSTALE	665 763,13 €
Transport des caissons des déchèteries de la Haute Gironde	TRANSPORTS BRANGEON	713 177,71 €
Fourniture de carburants	PICOTY AQUITAINE	1 624 271,71 €
Exploitation du centre de tri	TRIGIRONDE SA	3 434 074,16 €
Enfouissement des OMR, du tout-venant des déchèteries et des refus de crible du centre de tri	SOVAL NV MARCHE	8 170 408,99 €

10 | Indicateurs financiers

10.2 Financement : TEOM, redevance spéciale, éco-organismes

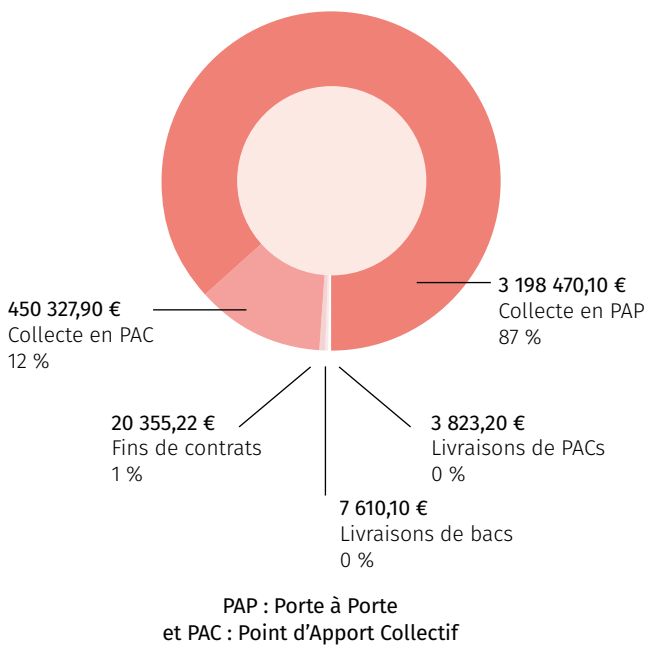


Réalisation des recettes par rapport au prévisionnel



138 annulatifs sur 2025 (-32 % vs 2024) L'effort d'apurement d'anciennes créances se poursuit afin que les recettes soient au plus près du prévisionnel budgétaire.

Répartition des recettes



Zoom proactiv by Smicval



À fin 2025, **6637 sites professionnels** bénéficient des services du SMICVAL sur le territoire (collecte de proximité, prestations saisonnières et services en pôle recyclage), dont 434 nouveaux professionnels qui ont souscrit à un service au cours de l'année 2025.

Plus de 1200 forfaits professionnels ont été souscrits sur les communes déployées en Points d'Apport Collectif entre fin 2023 et fin 2025 (dont 420 uniquement en 2025). L'offre de services et d'accompagnement Proactiv' en PAC a permis plus particulièrement aux professionnels et aux communes concernées, d'affiner leurs usages, de se réinterroger sur leurs pratiques actuelles et de réduire ainsi leur facture en suivant leur production de déchets via l'outil de suivi mis en place sur leur compte en ligne.

Une soixantaine de professionnels ont déjà procédé à un ajustement de leur forfait.

Par ailleurs, **200 nouveaux professionnels ont souscrit en 2025 à un contrat de collecte en porte-à-porte** sur les zones où le service est maintenu

et 280 entreprises ont procédé à des ajustements de leurs dotations en bacs à la suite d'analyses de leurs pratiques par des conseillers Proactiv'.

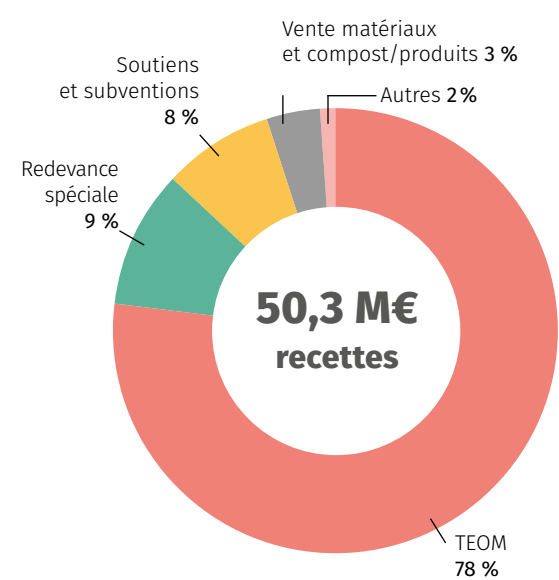
Enfin, **68 professionnels hors territoire ont pu accéder à nos Pôles recyclage**, suite au vote en mai 2025 de la tarification hors service public permettant à tout professionnel exerçant une activité temporaire sur le territoire, d'utiliser les Pôles Recyclage moyennant une tarification dès le premier passage.

En termes de qualité, le taux de conformité de la facturation s'établit à 96,7% sur 2025. En termes de satisfaction, le baromètre annuel auprès de 377 professionnels contactés a mis en évidence une qualité élevée et reconnue du service et de la relation au professionnel par les équipes Proactiv'.

- > 91% sont satisfaits du délai de réponse (+2 points par rapport à 2024)
- > 89% sont satisfaits de la clarté de la réponse apportée (+ 3 points par rapport à 2024)
- > 90% sont satisfaits de la facilité d'utilisation des services en ligne (+1 point par rapport à 2024)

10 | Indicateurs financiers

10.3 Répartition des recettes



Recettes de fonctionnement			
Recettes de Fonctionnement	2024	2025	Évolution en %
Chapitre 13 - Atténuation des charges	78 651,27 €	112 894,00 €	43,54 %
Chapitre 70 - Vente de produits	1 962 831,54 €	1 497 379,33 €	-23,71 %
Chapitre 70 - 75 - Redevance Spéciale	4 771 047,78 €	4 297 598,57 €	-9,92 %
Chapitre 74 - Dotations et participations	40 638 813,29 €	43 334 119,08 €	6,63 %
Chapitres 75 à 77 - Autres produits	240 294,39 €	491 243,11 €	104,43 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	577 534,31 €	568 786,23 €	-1,51 %
Total général	48 269 172,59 €	50 302 020,32 €	4,21 %

Investissement			
Recettes d'investissement	2024	2025	Évolution en %
Chapitre 10 - FCTVA et réserves	2 352 941,77 €	3 983 362,27 €	69,29 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	163 056 €	1 645 651,20 €	909,26 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	12 000 000 €	8 300 000 €	-
c/238 - remboursement avance forfaitaire St Giron	-	30 600 €	-
Chapitre 40 - Recettes d'ordre	4 301 800,44 €	5 402 785,52 €	25,59 %
Chapitre 41 - Opérations patrimoniales	337 467,97 €	1 037 418,18 €	-
Total général	18 817 798,21 €	20 399 817,17 €	8,41 %

10.4 Programme pluriannuel d'investissement

Un programme pluriannuel d'investissement nécessaire aux transformations structurelles

Le projet Impact s'inscrit dans un changement profond de modèle de collecte, de traitement et de financement du service public de gestion des déchets. Ces réformes structurelles et le déploiement de NéoSmicval nécessitent un programme d'investissement d'environ 70 M€ entre 2023 et 2026 pour la construction de 3 SmicvalMarket, l'évolution numérique, les chantiers, la modification du parc roulant et l'achat de bornes de collecte de proximité et de composteurs, le contrôle d'accès pour la mise en œuvre de l'incitativité, les études pour l'autonomie de traitement ...

L'ensemble des investissements contribue à l'atteinte des objectifs.

Le plan pluriannuel d'investissement du SMICVAL couvre la période 2025-2030. Actualisé dans le cadre de la préparation budgétaire 2025, il intègre :

- > Les enveloppes d'investissement autorisées dans le cadre des Autorisations de Programme/Crédits de Paiement (APCP). Elles sont au nombre de 5 au SMICVAL : 1 dédiée à la réforme de la collecte et la mise en place de l'incitativité, 3 dans le cadre du programme Smicval Market (Estuaire, Libournais et Blayais), 1 visant à anticiper les renouvellements de véhicules lourds.
- > Le Gros Entretien Renouvellement (GER) bâtimentaire
- > L'entretien et le renouvellement du parc roulant courant
- > Les petits investissements courants pilotés par les services.

Sont exclus du PPI : les opérations d'ordre, les remboursements de capital de la dette et les prises de participation financière.

Le montant global du PPI, initialement chiffré à 58,3 M€ TTC sur 5 ans, a été réévalué 59,3 M€ dont 39,8 M€ soit les 2/3 liés au projet Impact (nouvelle collecte et incitativité et programme SMK).

La réévaluation de +1 M€ est liée :

- > Pour 0,6 M€ à l'augmentation de l'enveloppe dédiée au parc roulant afin de permettre l'acquisition de 2 BOM (BP 2026), camions dédiés à la collecte en porte-à-porte, nécessaires en raison du maintien d'une collecte en porte-à-porte sur les zones post-médiation,
- > Pour 0,4 M€ à la reprogrammation technique des crédits sur le SMK du Libournais (affectés en 2024 dans la précédente version du PPI, mais réouverts en 2025 pour tenir compte du réalisé).

Les autorisations de programme :

Afin de faciliter la gestion pluriannuelle de ses gros investissements, le Smicval utilise la procédure d'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) qui permet de diminuer les reports de crédits et aide à la planification des procédures administratives.

À ce jour, cinq autorisations de programme sont en cours, pour un montant total de 53,8 M€ TTC, dont 39,6 M€ TTC pour la période à venir 2025-2030 et 14,2 M€ TTC déjà réalisés (hors champs PPI) :

- > APCP 15 : SMK Estuaire (2,8 M€ TTC)
- > APCP 16 : nouvelle collecte et incitativité (39 M€ TTC)
- > APCP 17 : acquisition de véhicules lourds (0,9 M€ TTC)
- > APCP 18 : SMK Libournais (7,7 M€ TTC – ajustement à venir)
- > APCP 19 : SMK Blayais (3,2 M€ HT)

10 | Indicateurs financiers

10.5 Dette et ratios financiers

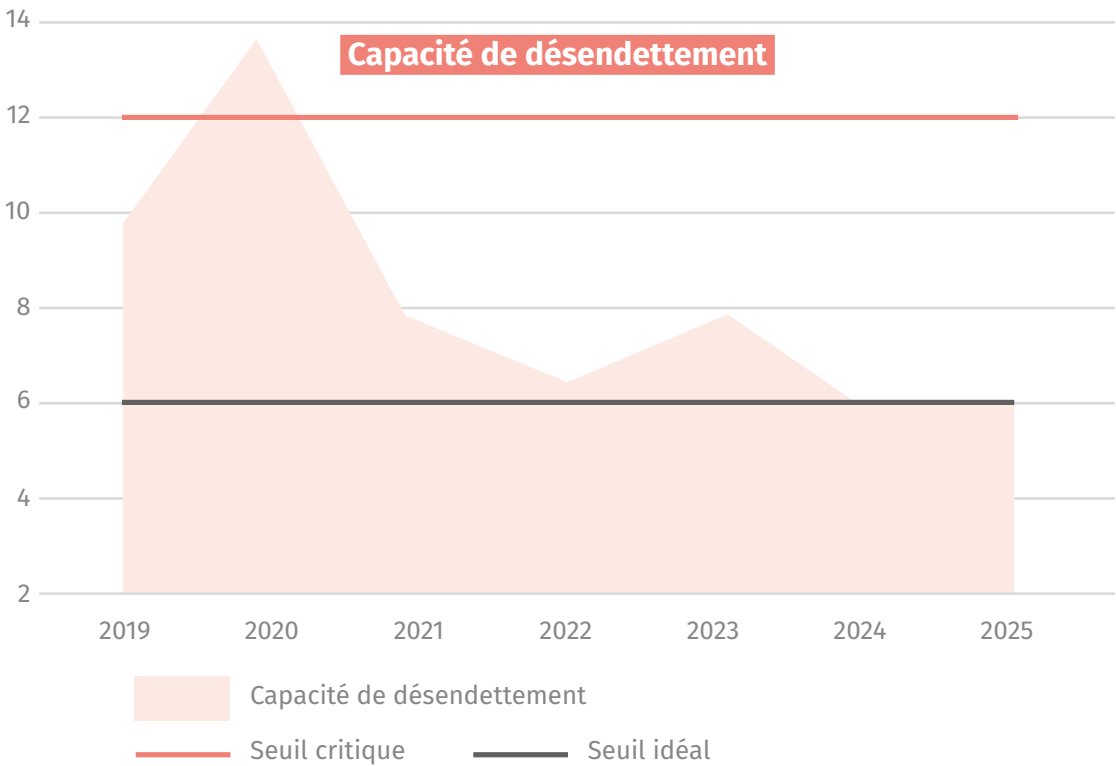
Un endettement qui reste maîtrisé

Les investissements (restes à réaliser compris) devraient atteindre 24,2 M€ en 2025 (22,8 M€ en 2024) et enregistrent un taux de réalisation de 74%. Malgré la montée en puissance de l'investissement, **la capacité de désendettement devrait se maintenir à 5,97 ans à fin 2025, grâce à une épargne brute qui se maintient.**

Les conditions pour poursuivre l'effort d'investissement sur les prochains exercices restent donc réunies grâce à des indicateurs financiers toujours satisfaisants et à l'épargne constituée.

Indicateurs	Résultats Smicval 2025
Taux d'épargne brute	15,17 % - seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	5,99 ans - seuil critique > 15 ans
Dette (capital restant dû) à fin 2025	45 221 576,43 €

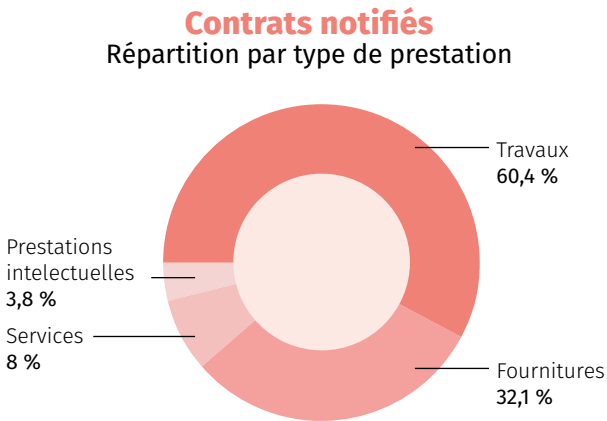
*Épargne brute : différence entre nos recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles



10.6 Marchés publics

**53 contrats**

Montant total
15 343 438 € HT



11 | Qualité de service et satisfaction usagers

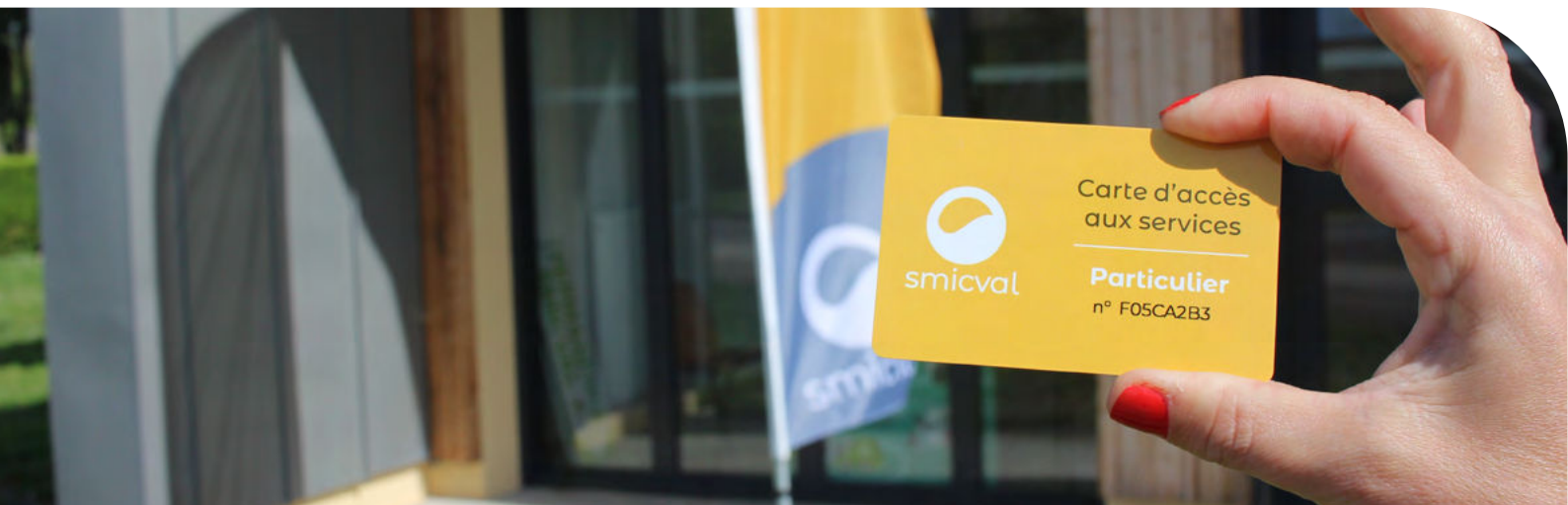
Nos engagements vis à vis de l'utilisateur

Améliorer l'expérience usager pour lui garantir des services et un accueil de qualité

Lui accorder une écoute active pour lui apporter une réponse personnalisée

L'accompagner dans son parcours vers le nouveau service public

Lui faire prendre conscience de son rôle majeur pour la maîtrise des risques et impacts



Baromètre de satisfaction

Comme en 2024, l'enquête a été réalisée par une agence indépendante sur un échantillon représentatif de la population du territoire du SMICVAL.

- > 1266 personnes interrogées par téléphone par l'organisme de sondage indépendant New Deal
- > Enquête réalisée en Mars/Avril 2025

Nos points forts

- > En pôle recyclage : la propreté, la sécurité et l'information transmise
- > Autour de la collecte : le vidage, la propreté après collecte et nos agents terrains
- > Autour de la relation usager : la qualité de l'accueil via nos différents canaux, nos services en ligne, la logistique à l'utilisateur

Nos axes d'améliorations prioritaires

- > En pôle recyclage : la disponibilité des caissons, l'information autour du don d'objets et du compost
- > Autour de la collecte : l'emplacement et la proximité des PAC, la propreté autour des PAC
- > Autour de la relation usager : les équipements fournis, les solutions trouvées et encore 44% des usagers sans compte personnel



La collecte



73 % de satisfaction

Porte à Porte



Point d'apport collectif



Les pôles recyclage



92 % de satisfaction

La relation usagers



80 % de satisfaction



12 | Communication

12.1 Publics cibles

Habitants et usagers

Le cœur de cible du SMICVAL reste l'ensemble des usagers du service. L'objectif est de toucher en priorité les « individus engageables », c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore convaincus mais restent ouverts au changement. Les messages doivent être clairs, accessibles et incitatifs, pour montrer que réduire ses déchets est possible et bénéfique pour tous.

Objectifs

L'objectif est que les usagers prennent conscience que réduire ses déchets est non seulement possible, mais aussi simple et bénéfique pour tous.

Enjeux

Il s'agit de leur faire comprendre les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de la démarche Zéro déchet Zéro gaspillage.

Associations et acteurs engagés

Le tissu associatif et les citoyens déjà sensibilisés au Zéro Déchet sont des leviers pour amplifier les messages et mobiliser le territoire. La communication doit renforcer les liens avec ses acteurs et soutenir leurs initiatives locales.

Objectifs

Les objectifs consistent à basculer vers une dynamique Zéro déchet Zéro gaspillage en réduisant massivement les déchets produits, en favorisant l'économie circulaire via Nouvel'R (association dédiée), et en mobilisant tous les acteurs pour des actions concrètes comme « Ma commune Zéro déchet Zéro gaspillage » ou les labels écoles/commerces Zéro déchet Zéro gaspillage.

Enjeux

Pour les associations, il s'agit de co-construire une démarche multi-acteurs face à une société productrice de déchets, en impliquant habitants, entreprises et commerçants pour une économie circulaire créatrice d'emplois locaux.

Élus et collectivités

Les maires, conseillers municipaux et présidents de communautés de communes jouent un rôle de relais essentiel auprès des habitants. Il est essentiel de les impliquer dans les projets, de valoriser leurs actions et de créer et maintenir un lien de proximité pour favoriser l'adhésion au projet.

Objectifs

Continuer d'impliquer les élus dans les projets, valoriser leurs actions, montrer ce qu'ils font, et créer un lien de proximité pour relayer l'information auprès de leurs habitants

Enjeux

Collaborer pour mettre en place le nouveau service de collecte.

Agents et ambassadeurs internes

Avec plus de 80% du personnel habitant sur le territoire, les agents doivent être des relais actifs du message, tant dans leur environnement professionnel que personnel.

Objectifs

Tous les agents sont de potentiels ambassadeurs du Zéro déchet Zéro gaspillage, en interne auprès de leurs collègues, comme en externe auprès des usagers et de leurs cercles d'influence.

Enjeux

Les agents sont impliqués dans la transformation du service public et de leurs métiers.



12.2 Messages clés

1 - Qualité de service perçue par les habitants

L'enjeu est d'entretenir et d'améliorer l'image du SMICVAL en maintenant nos engagements de service public :

- > Équiper 100% des usagers du SMICVAL
- > Vider 100% des bacs et bornes et laisser les lieux propres
- > Proposer une solution à tous les usagers pour déposer leurs matériaux
- > Répondre à 100% des demandes ou réclamations.

Les actions de communication mettront en avant la proximité avec les usagers, la transparence des services et les efforts réalisés pour faciliter le tri et la réduction des déchets.

2 - Transition vers le nouveau service public de gestion des déchets

Le déploiement du nouveau service repose sur une approche pédagogique :

- > Déployer la démarche zéro déchet zéro gaspillage définie dans le projet politique IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets
- > Apporter une solution de tri à tous les habitants

La communication insiste sur les bénéfices concrets pour les habitants, les alternatives existantes et l'accompagnement proposé par la collectivité.

3 - Promotion des initiatives sur le territoire

L'objectif est de renforcer l'engagement citoyen autour de valeurs communes : réduction des déchets, entraide et responsabilité collective. Les messages mettent en avant les initiatives locales, les témoignages et les actions collaboratives.



Scannez-moi

Relocaliser le compostage à la ferme : le pari réussi du SMICVAL

Que cherche-t-on à montrer ?

La réalité, le quotidien, les opérations spécifiques et institutionnelles.

Que cherche-t-on à montrer ?

Les conditions d'accès en Pôle Recyclage, le déploiement de la collecte en PACS, la mise en oeuvre de l'accompagnement des chantiers (plastiques, végétaux, matière organique, textiles sanitaires, tout venant, programme SMICVAL Market et mini-SMK...).

Que cherche-t-on à montrer ?

Redonner aux habitants le pouvoir de prendre une juste part à la transition écologique. Cette transformation est l'affaire de tou.te.s. Les efforts devront être partagés avec les producteurs industriels, la grande distribution et l'État.

Poursuite de l'accompagnement individualisé

Au cours de l'année 2025 et malgré le manque de médecin du travail, **57 visites médicales** ont pu être réalisées soit avec l'infirmière de santé au travail du CDG 33 soit avec le médecin du travail du CDG 33 et ce afin de définir les aptitudes ou restrictions médicales au poste ou à l'utilisation d'engins ainsi que de procéder aux aménagements de poste adéquates.

En complément, 36 expertises médicales auprès de 7 médecins experts agréés ont été réalisées dans le cadre de demande de Congé Longue Maladie / Longue Durée, de prolongation de Temps Partiel Thérapeutique, de Maladie Professionnelle, d'imputabilité au service d'Accident de Travail et d'aptitude aux fonctions.

La Direction des Ressources Humaines s'attache à assurer les meilleures conditions pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement de qualité nécessaire à leur bien-être et à leur qualité de vie au travail.

De ce fait, le **partenariat mené avec le Service Social** Inter-Entreprises (SSIE) a permis à notre Conseillère Sociale de mener des actions auprès de 83 agents pour un total de 275 interventions. La sollicitation du service social est en constante augmentation.

L'accompagnement de la psychologue du travail durant l'année 2025 a également été un appui pour accompagner les agents dans un contexte de réorganisation du service.

Elle nous accompagne également sur :

- > Des accompagnements individuels (dont de la supervision managériale)
- > De la médiation ou de la régulation d'équipe
- > Du conseil (risque RPS, baromètre social, culture organisationnelle, politiques RH)

Elle s'inscrit également dans un collectif de psychologues du travail qui nous assurent de la réactivité et une capacité à prendre en charge plusieurs cas en même temps.

Sur 2025, la psychologue a réalisé 91 séances et accompagné 61 collaborateurs.



Transformation des métiers

Pour rappel, la démarche de transformation des métiers s'inscrit dans le cadre du changement du mode de collecte vers le passage à la collecte en point d'apport collectif (PAC).

En 2025, le rythme de cette transformation a été ajusté pour s'aligner sur le déploiement progressif de la collecte en PAC, notamment dans le contexte de la médiation.

La Direction des Ressources Humaines a poursuivi l'accompagnement de la transformation des métiers en veillant à répondre aux besoins humains de l'organisation tout en assurant un suivi personnalisé des collaborateurs. Des rencontres individuelles ont été conduites afin de recueillir les aspirations de chacun et de les associer aux perspectives d'évolution offertes par le déploiement de la nouvelle offre de service.

L'accompagnement des parcours individuels s'est néanmoins maintenu au fil des opportunités de mobilités internes. Cette période de transition a par ailleurs conduit à renforcer le recours à des collaborateurs en CDD, assurant des renforts ponctuels dans l'attente des évolutions de postes définitives.

Depuis 2023, 42 agents de collecte ont bénéficié d'une mobilité interne.



13 | **Accompagnement humain**

Développement des compétences

855 jours de formation en 2025, avec une part importante pour les métiers liés à la conduite (notamment formations obligatoires tous les 5 ans pour les chauffeurs). Toutes les catégories se répartissent dans les jours de formation et l'équilibre Femme/Homme est également respecté.

On note aussi une forte couverture des formations en matière de sécurité – prévention – QVCT (31% du plan) et une montée en puissance du numérique avec des formations spécifiques sur l'intelligence artificielle mais aussi des formations de découverte des outils numériques pour les collègues opérationnels.

On relève notamment :

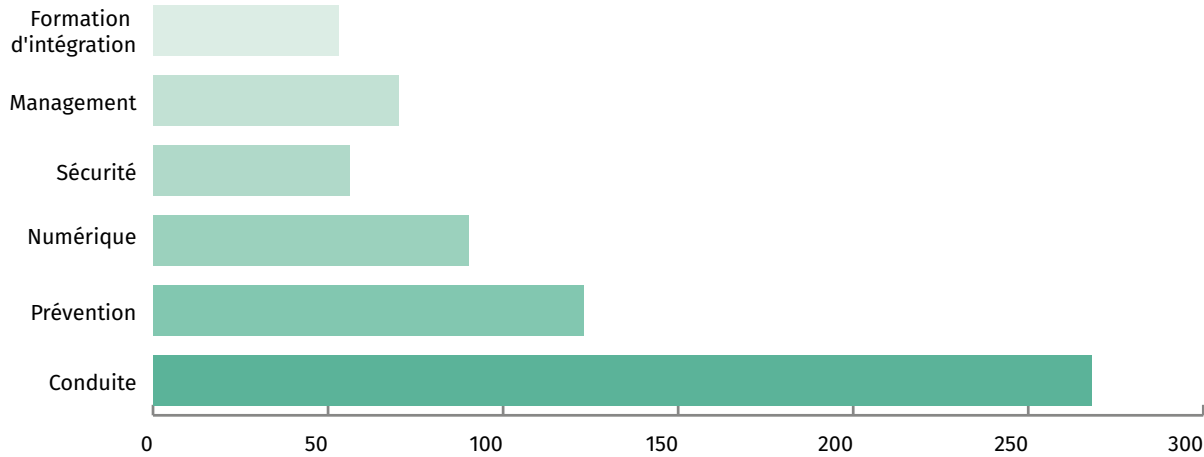
- > Programme Voltaire "le Certificat Voltaire valide les compétences en français que l'on doit mobiliser au quotidien dans le monde professionnel". Cette formation à accompagné notamment des collègues dans le cadre de la transformation des métiers.
- > Action de formation sur le "soft skills" pour les agents opérationnels : accompagner nos collègues qui travaillent sur le terrain aussi sur des thématiques comme la communication et la relation à l'usager.



> Premiers secours en santé mentale (PSSM), cette démarche permet d'apprendre à réagir face à une détresse psychique comme on apprend à réaliser un geste de premiers secours physiques (SST). Cela permet de développer une culture de l'attention et de la prévention et de mieux outiller les managers.

L'année a aussi été une année de structuration du pilotage de la formation avec la mise à jour des outils de gestion permettant un meilleur suivi des indicateurs.

Les grandes thématiques de formation

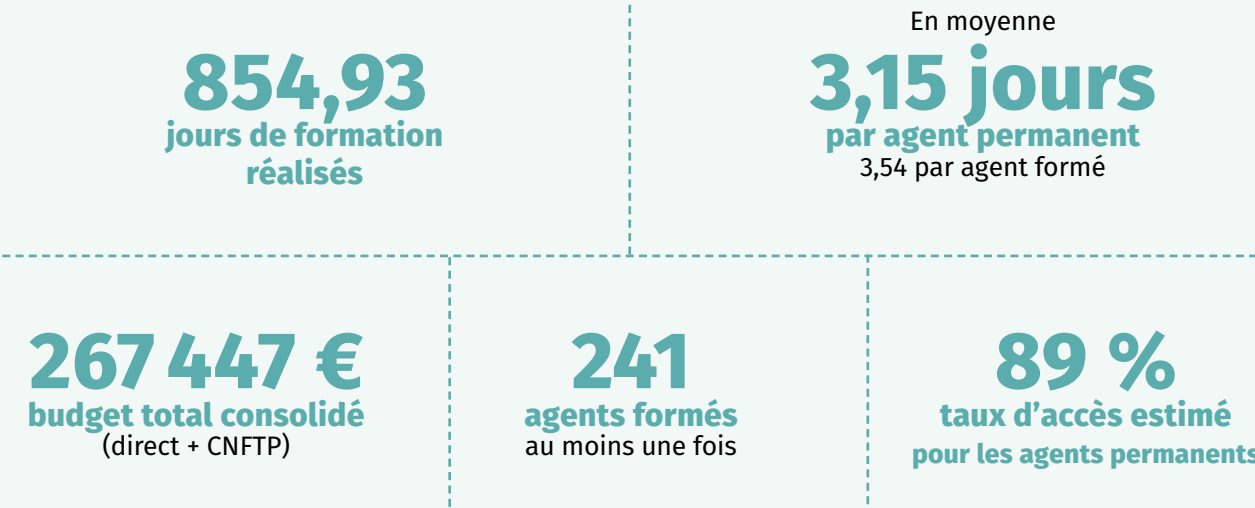


« Sécurité, prévention, conduite et numérique : des priorités cohérentes avec les enjeux de terrain »

Instances



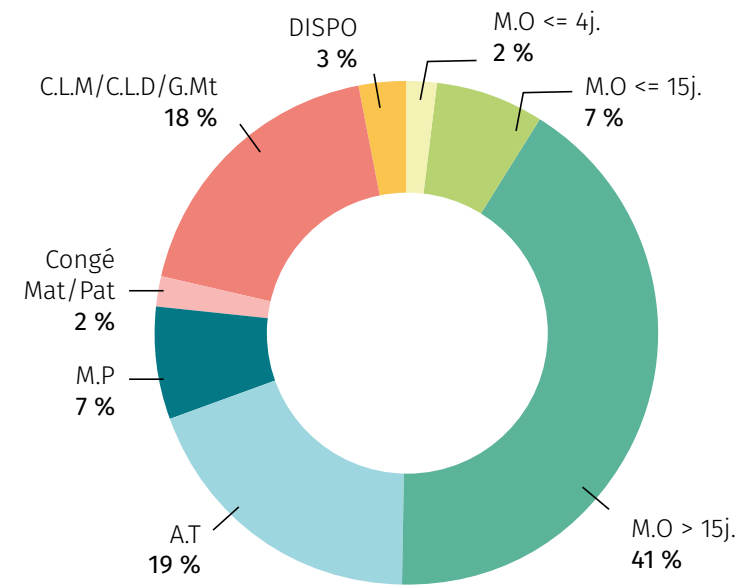
*CST : Comité Social Territorial
**F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail



Répartition de l'absentéisme

Arrêts de travail			
Arrêts de travail (en jours) quelque soit le statut (titulaires, contractuels)	2024	2025	Évolution
Congé Maladie Ordinaire	5903	7734	↗
Congé Longue Maladie/Longue Durée	1262	2804	↗
Maternité/Paternité	511	374	↘
Accident de Travail/Trajet	1810	2900	↗
Maladie professionnelle	899	1095	↗
Disponibilité pour raisons de santé	488	468	↘
Total	10873	15375	↗
Taux d'absentéisme global (Maladie Ordinaire + Accident de Travail/Trajet) + (Maladie Professionnelle + CLM + Dispo Santé) + (Maternité/Paternité + ASA COVID)	8,18%	11%	↗

Accidents de travail			
	2024	2025	Évolution
Accident du travail avec arrêt	46	41	↘
Nombre d'accident de trajet	3	2	↘
Accident du travail sans arrêt	24	A.J	↗



Analyse sur l'absentéisme

Au titre du **Congé de Maladie Ordinaire**, on note une forte augmentation du nombre de jours d'arrêt de travail due notamment à une part très importante des arrêts de longue durée (> 15 jours) et ce malgré une diminution des arrêts de courte durée (=< 4 jours) et de moyenne durée (=<15 jours).

De plus, certains agents ayant été déclarés inaptes total et définitif à leurs fonctions ont dû être maintenus en Congé de Maladie Ordinaire dans l'attente de la validation de mise en retraite pour invalidité par les instances concernées ou dans l'attente d'un reclassement professionnel.

Aussi, face à cette hausse de l'absentéisme notamment sur les exploitations de la collecte, il a été créé un COPIL absentéisme qui joue un rôle de vigie et d'analyse pour contenir l'absentéisme maladie.

D'autre part, nous noterons que la collecte nord-ouest, impactée prioritairement par le nouveau mode de collecte et par conséquent par les nouveaux métiers déployés, voit son niveau d'absentéisme stable. La collecte Sud-est voit son taux croître potentiellement sous les effets d'une pénibilité maintenue par un ralentissement du déploiement.

Concernant les **Congés Longue Maladie / Longue Durée**, ceux-ci ont subi une nouvelle hausse importante résultant de lourdes pathologies sans lien majeur avec les fonctions occupées.

Au titre de la **Maternité/Paternité**, on constate une diminution en 2025.

De même pour les **Accidents de Travail / Trajet, les Maladies Professionnelles**, il y a eu une forte hausse du nombre de jours d'arrêt en 2025 qui ont presque doublé par rapport à 2024.

Cependant, il faut noter que 3 Maladies Professionnelles sont à mettre sur le compte de l'année 2024 ainsi que 8 Accidents de Travail / Trajet.

À ce titre, et du fait d'inaptitude d'agent à leur fonction, des reclassements professionnels ont été prononcés à la suite d'expertises médicales et/ou d'avis du Conseil Médical Départemental ; cependant et compte tenu de la difficulté à proposer des postes vacants aux agents concernés et au vue de la réglementation CITIS (Congés Invalidité Temporaire Imputable au Service), la collectivité se doit de maintenir ses agents dans cette position statutaire.

La Disponibilité d'Office pour Raisons de Santé a légèrement diminué grâce à des reprises d'activité dans le cadre de reclassement professionnel et/ou de changement d'affectation ainsi que des validations de mise en retraite pour invalidité.



13 | Accompagnement humain

Santé-Sécurité 2025

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de notre engagement en faveur de la **santé, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail**. Après plusieurs évolutions de nos métiers, l'accompagnement nécessaire pour en assurer une maîtrise durable s'est poursuivi.

Les résultats 2025 montrent une **baisse de la fréquence et de la gravité des accidents** par rapport à 2024 (respectivement -15 % et -14 %), avec une fréquence désormais inférieure à notre cible, mais une gravité encore au-dessus de l'objectif.

La dynamique est donc positive, mais reste insatisfaisante, car derrière chaque accident, ce sont des femmes et des hommes qui se blessent.

La direction prise il y a maintenant 4 ans en faveur d'une **Culture Qualité Sécurité et Environnement (QSE)** et du développement du volet comportemental produit des effets mesurables, notamment lorsque nos agents sont exposés aux facteurs externes (conditions climatiques, flux routiers, tiers) difficilement maîtrisables.

La démarche appréciative : levier essentiel à l'évolution des comportements

Intégrée progressivement à nos pratiques depuis 2023, qu'il s'agisse des audits internes, des analyses d'événements non souhaités (EVNS), des échanges menés sur le terrain ou encore de nos communications internes, elle permet de **mettre en lumière les réussites, valoriser les bonnes pratiques et amplifier ce qui fonctionne**. En valorisant le positif, elle favorise l'implication de chacun et contribue à progresser au quotidien.

Cette dynamique a d'ailleurs été reconnue par l'attribution du **Prix Préventica du Management Inspirant – Édition Bordeaux 2025**. Le jury a salué une démarche « cohérente, participative et porteuse de sens », incarnée avec « humanité et intelligence collective » et reconnue comme un « véritable levier stratégique ».

Cette distinction reconnaît l'approche mise en œuvre depuis 2023.

Agir sur nos risques prioritaires en lien avec l'accidentologie

Les **troubles musculo-squelettiques (TMS)** résultants des gestes répétitifs et postures contraignantes ainsi que le risque de **chute de plain-pied**, ont fait l'objet d'ateliers de sensibilisation, participatifs et ludiques, permettant d'identifier les différents facteurs de risque, lever certains freins et ainsi construire collectivement les bonnes pratiques.

En parallèle, le déploiement des « **Eveils musculaires** » s'est poursuivi en 2025, cependant des actions complémentaires sont nécessaires en 2026 pour mieux cibler et apporter plus d'efficacité et de sens à cette action majeure de prévention.

Temps forts dédiés au risque routier

Le risque routier a fait l'objet d'une attention particulière en 2025, en effet c'est le risque qui concerne l'ensemble de nos agents que ce soit dans le cadre de leurs missions ou pour se rendre au travail.

Deux **journées de prévention** sur la thématique « **Chaque trajet compte : adapte ta vitesse, ajuste ton comportement** » se sont déroulées sur chacun de nos pôles environnement, en partenariat avec la GMF et l'intervention de la gendarmerie.

Les équipes ont pu s'exercer sur simulateurs de conduite, tester des dispositifs immersifs, participer à des ateliers dédiés à la vigilance ou encore échanger sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives.

En complément, une action innovante de sensibilisation axée sur les changements de comportement a été mise en œuvre, par l'envoi à l'ensemble de nos agents de *SMS Learning* sur une semaine, pour une sensibilisation simple et efficace directement intégrée dans la routine de chacun.

Ces actions participent à ancrer durablement les messages de prévention, elles se poursuivront sur l'année 2026.



Renouvellement de la triple certification

En 2025, l'audit de suivi de notre triple certification ISO 9001, 14001 et 45001, réalisé par deux auditeurs de l'AFNOR, s'est conclu sans **aucune non-conformité**. Le **certificat est donc pleinement maintenu**. L'évaluation a toutefois mis en lumière plusieurs **axes de progrès**, notamment l'intégration renforcée des enjeux liés au changement climatique (évolution récente des normes ISO), la poursuite de l'exploitation du baromètre social, l'amélioration de l'accueil et de la formation des nouveaux agents de collecte, ainsi que la nécessité de consolider certains outils opérationnels comme le contrôle des véhicules.

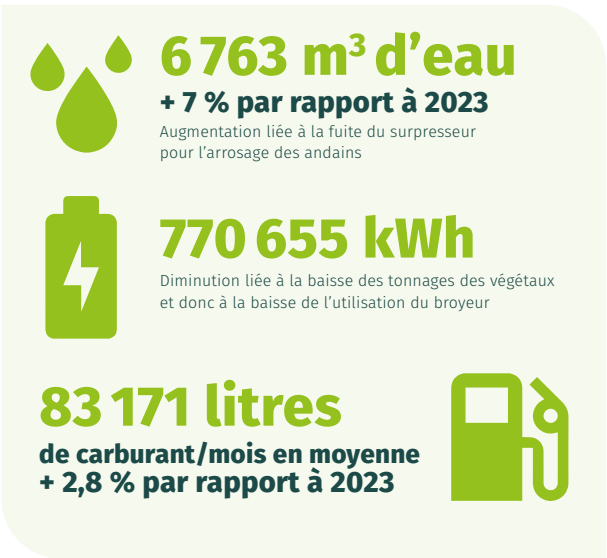


Les auditeurs ont également invité à poursuivre l'optimisation de l'analyse de certaines données opérationnelles et à compléter notre programme de situations d'urgence. La majorité de ces sujets fait déjà l'objet d'actions engagées dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue. En parallèle, de **nombreux points forts** ont été soulignés : la dynamique de la démarche Zéro Waste, la performance de notre approche processus, la participation active des agents à l'évaluation des risques, l'adaptabilité démontrée lors du déploiement de nouveaux services, la maîtrise des contrôles réglementaires, la tenue exemplaire des installations, ainsi que la qualité de notre boucle d'amélioration continue. L'audit a également reconnu la rigueur du pilotage des certaines activités et la bonne maîtrise des projets stratégiques. Avec plus d'une quinzaine de points forts identifiés et aucune non-conformité, l'audit 2025 **confirme le maintien des exigences du Système de Management Intégré**.

Bilan carbone

En 2024 et 2025, le Smicval a réalisé son premier bilan carbone, intégrant l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, pour un total de **5 802 tCO₂e en 2023**. Les résultats montrent une **baisse de 13 % des émissions par rapport à 2019**, notamment liée à la diminution des tonnages collectés. Le principal poste d'émissions demeure la consommation de carburant liée à la collecte des déchets, qui représente 40 % des émissions totales de l'organisation.

Données environnementales



CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

En 2025, le cumul annuel de précipitations en Gironde a été inférieur de 9 % à celui de 2024, une année particulièrement exceptionnelle en termes de pluie. Cette baisse a contribué à stabiliser les volumes de lixiviats traités et a permis de mener des actions de fond sur les installations. En effet, cette année a surtout permis de vider intégralement les bassins, d'évacuer les boues et concentrats, et ainsi réaliser un état des lieux préventif complet de l'état des bâches des bassins de stockage de lixiviats. Ce travail, essentiel pour sécuriser durablement les ouvrages, constitue une étape structurante pour les années à venir. Parallèlement, un nouveau marché de traitement des lixiviats a été relancé en 2025, afin d'assurer la continuité et la performance du traitement. Les installations de pompage ont été maintenues en état, et plusieurs actions d'amélioration technique ont été préparées pour un déploiement en 2026, afin de continuer à renforcer la fiabilité du système de gestion des lixiviats et de surveillance des sites. Sur le site de Petit-Palais, le projet photovoltaïque a été suspendu. L'étude environnementale a révélé une biodiversité remarquable, avec plusieurs espèces protégées et zones humides, rendant indispensable la préservation du site. Enfin, le bilan vingtenal du CET de Saint-Girons a été lancé, tandis que celui de Petit-Palais est en préparation pour 2026.

Maîtrise des situations d'urgence

En 2025, la maîtrise des situations d'urgence est restée un axe central de notre système de management, au service de la sécurité de tou-te-s et de la préservation de notre environnement. Confrontés à des risques variés – incendie, accidents corporels, défaillances techniques ou incidents liés aux véhicules et aux équipements – nos agents doivent pouvoir agir rapidement, avec professionnalisme et sang-froid. L'entraînement régulier constitue pour cela un levier essentiel. Au cours de l'année, plusieurs exercices ont été organisés afin de tester et renforcer nos capacités d'intervention : Exercices récurrents : > Gestion d'un départ de feu > Intervention suite à un accident d'agent > Gestion de déversement de produit Exercices spécifiques déployés en 2025 : > Gestion d'une fuite de véhicule > Incendie impliquant des équipements (véhicule, borne) > Extraction d'un agent inconscient dans une fosse Ces mises en situation grandeur nature ont permis de consolider les réflexes opérationnels, d'évaluer l'efficacité de nos procédures et d'identifier de nouveaux axes d'amélioration.

Le traitement des lixiviats		
	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
⚙️	Osmose inverse	Traitement Biologique
📅	3 mois en 2025	4 mois en 2025 sur une campagne de 6 mois démarrée fin 2024
💧	1 387 m³ traités Opération exceptionnelle en 2025 : 164 m³ de concentrats + 76 m³ de boues (2 409 m³ en moy. s/ ces 20 dernières années)	6 121 m³ traités en 2025 (6 443 m³ en moy. s/ ces 20 dernières années)
€	65 719,57 €	76 362,13 €

15 | Faits marquants

15.1 Label ADEME TETE 5 étoiles : une première nationale

En décembre 2025, le Smicval a obtenu le label de **l'ADEME TETE (= Territoire Engagé pour la Transition Ecologique) dans la catégorie « Economie Circulaire » avec la notation maximale de 5 étoiles sur 5.**

Le Smicval est la première collectivité de France à obtenir les 5 étoiles - Economie Circulaire.

La Commission du label a mis en avant l'engagement dans la stratégie globale IMPACT vue comme « ambitieuse et visionnaire, s'inscrivant sur le temps long, coconstruite avec les acteurs et faisant la part belle à l'expérimentation » ; elle relève également « l'exemplarité en matière d'innovation » et la « démarche remarquable ». Enfin elle donne des axes d'amélioration, notamment : « d'intégrer l'écologie industrielle et territoriale à la stratégie IMPACT », d'investir les piliers amont de l'économie circulaire (renforcer l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, intégrer l'éco-conception), de renforcer les coopérations territoriales sur le développement de l'économie circulaire, et de poser « un programme de formation structuré notamment pour les nouveaux arrivants (élus et services), pour ne pas ralentir la dynamique engagée. »



Projection du futur Smicval Market du Libournais



Smicval Market Terres d'Estuaire

15.2 Programme Smicval Market

Les faits marquants de l'année 2025 sont les suivants :

L'ouverture du **nouveau Smicval Market Terres d'Estuaire** en septembre 2025, en collaboration avec la Communauté de Communes de l'Estuaire portant le Village du Réemploi.

Ce service permet aux habitants d'accéder gratuitement à des objets et matériaux dans une logique de réemploi et d'économie circulaire.

Il propose également l'ensemble des services d'un Pôle Recyclage (remplacement du Pôle de Recyclage de Saint-Aubin-de-Blaye).

Pour le **futur Smicval Market du Libournais**, les travaux ont démarré courant 2025 ; et l'accompagnement d'un futur collectif pour gérer les activités connexes autour de la réduction des déchets, du réemploi et de l'économie circulaire s'est renforcé.

Pour le **futur Smicval Market du Blayais**, le choix de l'architecte et des plans a eu lieu mi-2025.

Film SMK
Terres d'Estuaire



Scannez-moi

notes

notes



**Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte
et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde**
8 route de la Pinière 33910 Saint-Denis-de-Pile - www.Smicval.fr

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995,
et au décret d'application n°2015-187 du 30 décembre 2015

Contenus, illustrations et crédits photos :
Service communication du Smicval

